N° 324. - 7 Février 1937. 1 fr. 25 Tous les Dimanches.

POLICE MAGAZINE

Le Mystère Navachine

Lire, pages 12 et 13, nos enquêtes sur l'assassinat de l'économiste russe.

Ci-dessus : un récent portrait de la victime. *(K.)*

II (1)

La défense était faible, pour ne pas dire absurde. Cependant aucune pression ne put en amener une autre. Edgar était un assassin, obstiné et maladroit dans ses réponses à l'instruction. Mais quel mobile donner au crime ? On songea à une histoire d'amour. Elle ne tenait pas. En supposant qu'Edgar eût été l'amant de Marie (des gens admettaient cette thèse), comment expliquer le meurtre du mari ? La situation inverse eût été plausible : le mari frappant l'amant surpris formait une hypothèse, rentrant dans la tradition. Même en acceptant l'amour comme mobile du crime, la place de la blessure de la victime allait à l'encontre de cette idée. Cette blessure dans le dos était la marque d'un crime crapuleux. Le poignard qui avait servi à l'assassin appartenait à la maison, il ne portait pas d'empreintes digitales et ne pouvait guider en rien les recherches. Enfin, il y avait la déclaration formelle de M. Hector G... reconnaissant en Edgar son agresseur. C'était la base de l'accusation. Interrogé de nouveau, le vieux rentier maintint ses assertions.

— Cet individu, dit-il, est entré directement chez moi, la porte du perron étant restée ouverte après une conversation que j'avais eue avec le nommé Louis Henri, un galopin qui m'avait volé des poires. En entendant des pas, je me suis retourné et levé.

« — Que voulez-vous, monsieur ? ai-je demandé.

« L'homme proposa de me vendre le portrait de ma femme qu'il avait fait à mon insu. Il m'en demanda un prix exorbitant. Je refusai de l'acheter et je me disposais à refermer mon secrétaire, lorsque je sentis une douleur entre les épaules et je tombai. J'étais évanoui.

— Vous manquait-il de l'argent ? demanda le magistrat à Hector G...

— J'ai tout vérifié. Il ne me manque rien. Je suis fondé à croire que le meurtrier, le coup de poignard donné, a eu peur et s'est enfui dans le parc, abandonnant son projet de vol. Mais il avait vu mon argent !

Tout cela fut débité d'un ton monocorde et sans haine. Cela « collait » très bien.

— Je ne suis pas un voleur ! s'écria Edgar, quand il connut cet interrogatoire.

— D'accord ! Vous êtes un assassin ! répliqua le juge.

Marie G..., dont l'état de santé était toujours précaire, fut interrogée à son nouveau domicile, chez sa tante. Elle dit ne savoir rien, n'avoir rien vu. C'était la vérité. Encore une fois, elle se trouva mal. Marie G... n'était pas une de ces héroïnes qui, en pareilles circonstances, se seraient écriées :

— Edgar S... n'est pas l'assassin ! Il est mon amant ! A l'heure où le crime était commis, il était dans mes bras !

Ça, ç'eût été du théâtre, mais ç'eût été beau ! Non, elle n'avait pas ce cœur-là ! Elle tenait à son honneur. Avouer la vérité, c'était provoquer le scandale et tomber sous le mépris public. D'ailleurs l'eût-on crue ?

Les sceptiques n'auraient pas manqué de dire que ce cri de conscience avait été apprêté pour jaillir à point. Et Marie se tut, supposant aussi que la vérité sur la tentative d'assassinat serait amenée par les événements. La justice s'inquiéta un peu de la gouape Louis Henri. On la rechercha sans entrain. Le bandit était loin. M. Hector G... affirma qu'il était innocent et qu'il lui avait donné quelque argent pour aller faire peau neuve ailleurs. En même temps, il réitéra son accusation contre Edgar. Scrupuleuse, la justice fit enquêter sur celui-ci, à Paris. Les renseignements furent médiocres. Le peintre avait des dettes criardes. Fâcheuse note pour un homme dans son cas ! On suppose en effet qu'un homme ayant des dettes est susceptible de voler et d'assassiner pour les payer. C'est accorder aux débiteurs une conscience particulière et une passion qu'ils n'ont pas pour les règlements. Néanmoins, ce fut là une présomption de plus contre Edgar S...

Tandis que les interrogatoires se déroulaient, M. Hector G... vivait solitaire dans son château. Il ne s'était pas opposé au départ de sa femme et à sa volonté de loger chez tante Marguerite. Il était même satisfait d'être délivré de sa présence et des tentatives de conversation, peut-être même de supplications. Il avait repris sa vie de célibataire, avec cet allégement que procure la vengeance, en voie favorable. Il vaquait à ses plaisirs et à ses affaires tandis que Marie, recluse chez sa tante, occupait la chambre d'Edgar, pleine encore de son cher souvenir. Elle parlait peu et pleurait beaucoup, malgré les paroles d'espoir que lui prodiguait sa parente. Dame Marguerite se doutait que la justice ne possédait pas la vérité. Quant à elle, elle avait adopté la thèse de l'amour, et, à ses yeux, Edgar n'était pas l'assassin. Son instinct féminin le lui criait. Qui alors avait poignardé Hector G... ? Elle se plaisait à combiner une histoire de fermier trop durement pressuré, ou un fait divers de chemineau attiré au château pour un besoin de rapine et frappant par crainte d'être arrêté, ou encore un crime de romanichels excitait son imagination. Tout lui paraissait vraisemblable, sauf la culpabilité d'Edgar, le beau peintre. Un aveu de Marie et l'affaire prenait son véritable caractère. Et, toute à son idée, elle essaya d'obtenir de sa nièce la vérité qu'elle cachait.

Avec une tendresse de mots qui inspirait la confiance, elle s'efforça d'ouvrir ce cœur rebelle aux confidences. Elle dépeignit à la jeune femme l'amour gouvernant le monde, suivant des lois à lui, en opposition avec les décrets, fabriqués par les hommes. C'était une harmonie de voluptés qui enveloppait les gens, les bêtes et les plantes dans les mêmes vibrations. Tout chantait l'amour dans une pâmoison universelle, qui exaltait la beauté de la nature souveraine. Sous ses paroles, Marie se sentit pénétrée d'une douceur qui, à ses yeux, masqua sa faute et donna un relief de barbarie à la hideuse jalousie de M. Hector G...

— Tiens ! Je vais te faire un aveu ! Moi aussi, j'ai eu un amant, murmura la bonne femme pour encourager sa nièce, à la franchise.

— Toi, tante Marguerite ! Toi, c'est vrai ? s'écria Marie.

— Oui, moi, tante Marguerite !

— Oh ! ma tante, je te croyais un ange de vertu !

— Mon enfant, on peut être un ange de vertu et avoir un amant ! Ainsi, tu as toutes les raisons de me parler. Mon cœur sera le tombeau de ton secret. Dis-moi tout et tout sera oublié. Edgar est ton amant, n'est-ce pas ?

— Oui, murmura Marie dans un souffle.

— Et ta brute de mari le sait ?

— J'ignore tout de sa pensée.

— Il faut sauver Edgar, fût-il coupable... et il est innocent !

— Oui, innocent ! Il était dans ma chambre à l'heure où le crime a été commis.

— Pourquoi ne le clames-tu pas ?

— En ai-je le droit ?

— Hector est une vieille canaille. C'est par vengeance de jaloux qu'il accuse Edgar. J'ai deviné, j'ai déduit, j'ai conclu. Alors avoue qu'Edgar est ton amant ; tu le sauveras. Il sera peut-être acquitté. S'il est condamné, ce sera à une peine moins lourde et son innocence s'établira plus tard, entière ; attends la Cour d'assises pour parler, l'affaire sera remise devant un fait nouveau. Nous gagnerons ainsi du temps, et, avec le temps, bien des choses se produisent.

Ainsi enveloppée de tendresse et d'arguments par sa tante, Marie promit de reconnaître qu'Edgar était son amant. Oserait-elle tenir sa promesse ? La Marguerite doutait du courage de cette nièce, faite pour se laisser vivre et trop jeune pour ne pas craindre les vicissitudes de la vie. Après avoir travaillé la faiblesse de la femme et en avoir tiré une sorte d'énergie, elle résolut de contourner et fléchir la rudesse du mari. Elle tenta donc une démarche auprès de M. Hector G... et se présenta au château. Le vieux rentier consentit à la recevoir, curieux de connaître les sentiments ou les dispositions d'esprit de sa femme. Introduite auprès du châtelain, tante Marguerite, fine mouche commença par s'excuser de l'avoir marié et d'avoir été la cause indirecte de troubles qui avaient pu survenir dans sa maison.

— Mais non, ne vous excusez pas ! s'écria le vieux rentier, j'ai été très heureux en ménage. Marie est une femme charmante et je ne puis oublier que j'ai été le premier à faire vibrer son cœur !

— Ça, c'est vrai, absolument vrai ! ponctua la tante.

— Ce n'est pas sa faute si un malandrin de peintre a tenté de m'assassiner pour voler mon argent !

— C'est une fable, monsieur Hector. Sincèrement, vous, un homme intelligent, pouvez-vous croire qu'un artiste distingué comme M. Edgar soit capable de commettre un crime crapuleux !

— Pourquoi pas ? La faim fait sortir le loup du bois, et il y a un loup dans chaque homme !... Comment va ma femme ?

— Très mal. Cette affaire la tuera, Monsieur Hector, si vous vouliez...

— Pauvre petite, elle est affligée du crime dont j'ai été victime. Elle a souffert avec moi de ma blessure. Dites-lui que je vais beaucoup mieux et qu'elle n'a plus à se tourmenter pour ma santé. Je suis solide, tante Marguerite, et ma chère Marie peut revenir ici. Elle trouvera en moi un mari attentif, vigoureux aussi, tante Marguerite, et vous savez ce que parler veut dire, n'est-ce pas ?

— Hélas ! Je vous comprends trop !

— Pourquoi Marie a-t-elle quitté le château ? Sa place est ici !

— Certainement. Mais elle n'ose pas revenir, elle a une faute à se reprocher, une faute...

— Une peccadille probablement ! La chère enfant exagère tout. Elle prend des vessies pour des lanternes. Dites-lui, chère tante Marguerite, que je lui pardonne tout ce qu'elle peut avoir à se reprocher.

— Si vous lui pardonnez tout, monsieur Hector, vous lui pardonnez aussi d'avoir eu une intrigue, un amant peut-être !

— Certainement, chère dame. Mais elle n'a pas eu d'amant !

— Alors pourquoi vous acharnez-vous contre M. Edgar ?

— Parce qu'il a tenté de m'assassiner et de voler mon argent ! M. Edgar n'est pas l'amant de ma femme. Ma femme n'a pas d'amant ! Sans quoi, je l'aurais su, tante Marguerite, et j'aurais pardonné !

— Cependant il y a des gens pour prétendre...

— Ce sont de mauvaises gens ou des gens qui me doivent de l'argent et s'en vengent ainsi ! Vous avez écouté les racontars et vous essayez, vous aussi, d'insinuer que ce M. Edgar a été l'amant de ma femme. C'est faux !... Vous vous efforcez de le sauver ! Ah ! tante Marguerite, s'il a été l'amant d'une femme du pays, c'est pas de Marie. Non, pas de Marie, ma chère femme !

— Et de qui donc, monsieur Hector ?

— De qui ?... De vous, ma bonne dame ! Oh ! ne protestez pas ! Une telle intrigue vous fait honneur !... Je vous en prie, pas de déclamation !... Vous le logiez. Il partageait votre ordinaire, et, comme extra, vous lui accordiez le lit !

— Monsieur Hector, vous êtes un...

— Taisez-vous, vieille folle ! Vous avez encore des charmes qui peuvent faire florès à la campagne. A Paris, il y a de la concurrence, mais, ici, pour un artiste parisien en exil, vous avez tout ce qu'il faut pour orner la solitude.

— Vous mentez à plaisir. Vous êtes un...

— Soit ! Je vous calomnie, vous êtes la vertu même. Et vous, pourquoi calomniez-vous ma femme ?

— M. Edgar a fait le portrait de Marie !

— Et après ? Tous les peintres ne sont pas les amants de leurs modèles ! Il a fait le portrait de Marie, parce qu'elle a un joli visage qui a tenté son pinceau. S'il avait été son amant, il aurait eu plus de discrétion et il n'aurait pas peint Marie. Par contre, il n'a pas fait votre portrait, à vous, parce qu'il n'a pas voulu trahir ses sentiments à votre égard en les affichant. Si vous n'aviez rien été pour lui, il aurait également fait votre portrait. Et puis, tout ça, c'est de la littérature ! Un fait est là : c'est votre Edgar qui m'a frappé d'un coup de poignard ! Pourquoi aurait-il frappé le mari de sa maîtresse ? Marie n'hérite pas de moi. Ma fortune ira à l'Assistance Publique ; j'ai pris des dispositions dans ce sens. Tandis que l'on peut supposer qu'Edgar est votre amant. Cela explique sa tentative de vol et d'assassinat. Le peintre voulait faire hommage de mon argent à tante Marguerite. Taisez-vous, vous risquez d'être inculpée comme complice !

Tante Marguerite resta un moment interdite, tant de mensonges, tant de fourberies démontaient son énergie. Cependant, elle n'était pas femme à se laisser abattre. Et puis elle poursuivait un but qu'elle qualifiait de sacré et qui d'ailleurs devrait être sacré pour tout le monde, même pour les juges : établir l'innocence d'un homme,

(1) Voir *Police-Magazine*, n° 323.

Les grands arbres qui lui rappelaient la forêt d'autrefois.

accusé d'un crime qu'il n'a pas commis. Elle fit un effort et rétablit son équilibre moral, un moment ébranlé.

— Monsieur Hector, dit-elle, abandonnons la question de l'amant, parlons de la tentative d'assassinat. Vous êtes bien persuadé que l'auteur en est M. Edggar ?

— Vous vous moquez, madame Marguerite ! Vous supposez peut-être que j'aie essayé de me suicider ! Avec une personne qui a votre imagination, on peut espérer les hypothèses les plus folles !

— Non, je n'ai rien supposé de tel. La police elle-même ne s'est pas posé son habituelle question. Crime ou suicide ? Elle a admis d'emblée l'hypothèse du crime. Je ne suis pas plus bête qu'elle ! Cependant, il y a d'autres personnes que M. Edgar qui aient pu tenter de vous assassiner ! Vous n'êtes pas très aimé dans le pays !

— Certes, mais les gens du pays sont d'honnêtes gens !

— On a beaucoup parlé de ce Louis Henri qui a disparu !

— C'est une fripouille, je vous l'accorde, mais il est incapable de tuer. Si toutes les fripouilles se livraient à l'assassinat, le monde serait dépeuplé !

— Je vois, monsieur Hector, que vous êtes buté comme un âne et mon opinion est que vous profitez des circonstances pour perdre un homme que vous haïssez et qui n'est pas coupable !

— Libre à vous, tante Marguerite, de porter une accusation contre Louis Henri, vous commettrez une diffamation.

— Je ferai ce que je voudrai, et malheur à vous, vieux scélérat !

Quand elle fut partie, M. Hector G... regarda sa panoplie de fusils de chasse et pensa :

— Vieille bique ! Elle vaudrait bien une charge de chevrotines !

Hâtons-nous de dire que ce fut une simple intention. M. Hector G... était respectueux des lois et c'est à l'abri des lois qu'il formait ses odieuses machinations.

En de telles conjonctures, la partie était perdue pour le peintre Edgar S... Il n'y coupait pas des « durs ». Il ne serait pas au bagne le seul innocent !

On conçoit au milieu de quelle effervescence s'ouvrirent les débats à la Cour d'Assises, à laquelle Edgar fut déféré. C'était un accusé de haute qualité que tout le monde voulut voir. Un certain mystère entourait l'affaire et lui donnait un attrait de grande représentation avec une vedette. Les femmes, nombreuses dans l'assistance, gardaient à l'accusé une sympathie secrète et attendaient un coup de théâtre. Parce qu'il était beau, certaines ne pouvaient croire à son crime. D'autres le considéraient comme un assassin, car on a tout vu à notre époque, on a assisté à toutes sortes de déclassement, mais elles frémissaient à la pensée d'être aimées par lui. Plus d'une auraient voulu pouvoir le faire évader, ce beau criminel, et se donner à lui dans une étreinte sanglante : « Aime-moi, toi qui sais tuer ! » Si l'on avait le pouvoir de lire dans le cœur de celles qui forment le public d'élite des Cours d'Assises, on apprendrait bien des choses qui effraieraient ! Mais rien des sentiments les plus vivaces ne paraissaient sur les visages charmants dont le fard s'apprêtait à pâlir sous l'émotion. Des sourires, des parfums composaient une atmosphère élégante pour un drame poignant.

Dans le fond de la salle, les loqueteux grattaient leurs poux, les uns indifférents au procès, tout au plaisir de se reposer à couvert, les autres, véritables amateurs, habitués de toutes les audiences du palais, se disposant à juger le coup, comme s'il se fût agi d'une séance de boxe. Ceux-ci estimèrent que l'accusé manquait de cran. En effet, il se contenta de répondre à toutes les questions qu'il était innocent.

— Mauvais système, dit à ses voisins un vieux clochard. Moi, à sa place, j'aurais raconté une histoire. Il faut toujours une histoire pour mettre en verve le président, épater le jury, exciter l'avocat. Que le peintre soit innocent ou coupable, il devrait mettre en cause la femme. Les Assises, ce n'est pas intéressant sans héroïne. Et puis, les femelles, même lorsqu'elles sont compromises, ça trouve toujours le moyen de retomber sur ses pattes ! Plus elles paraissent rosses, plus elles dégotent de « michés » !... Vas-y, le peintre, déballe tout le cabinet de toilette ! Le public veut voir les eaux sales, sur lesquelles surnagent des dieux !

Après l'interrogatoire d'Edgar, ce fut le défilé des témoins et la déposition de la victime. Hector G..., qui réussit ce tour de force de concentrer sur lui toutes les antipathies. Il persista dans son attitude d'accusateur, tout en n'apportant aucun élément nouveau.

Mais il y eut une surprise avec Marie, qui se présenta, soutenue par tante Marguerite, tant elle était faible. Elle était résolue à avouer la vérité, résolue à perdre son honneur pour sauver Edgar. Le président l'interrogea avec bienveillance.

— Madame, dit-il, la Cour s'excuse d'avoir à recueillir votre témoignage dans de pénibles circonstances. Elle sait que votre état de santé est précaire, mais l'intérêt supérieur de la justice, qui prime tout autre considération, l'oblige à vous entendre. Connaissez-vous l'accusé, Edgar S... ?

Marie opposa le silence à cette question. Ses mains se crispèrent sur la barre. Le président insista : nouveau silence. Cela devenait intéressant. Le magistrat réitéra sa question, qu'il nuança d'une menace. Silence encore. L'intérêt devenait palpitant.

— Il y a une anguille sous roche, dit le vieux clochard. Attention, ça va « barder » !

Le président, qui manquait de psychologie, comme cela arrive quelquefois, se montra impatient et brutal.

Soudain, une voix jeune et fraîche s'éleva au milieu de la stupeur. Marie chantait. Elle chantait : *Nous n'irons plus au bois, les feuilles son! tombées...* C'était la ronde enfantine qu'elle avait jetée au vent d'automne dans la forêt, le jour, où elle avait consenti à recevoir Edgar dans sa chambre, le jour où le malheur était entré dans sa vie. Toutes ses premières joies revivaient dans sa mémoire, la seule faculté qui restât en partie à son cerveau. Les juges se regardèrent effarés. Le public resta figé dans une émotion profonde. Le vieux clochard lui-même n'émit pas de commentaires.

— Silence ! glapit l'audiencier dont la tête s'égarait.

Ce bouffon, éperdu, ne remarquait pas que toute l'assemblée était plongée dans un silence solennel, rempli d'angoisse. La voix fraîche reprit la ronde et tout l'auditoire frissonna. Marie avait les yeux d'une folle. Tout en elle révélait la folie. Elle répéta plusieurs fois sa petite chanson dont la sonorité alla en déclinant jusqu'au murmure. L'impression était sinistre. Soudain Marie, jeta un grand cri en désignant Edgar :

— Je jure qu'il est innocent, innocent !

Puis elle eut une clameur de bête traquée et tomba à la renverse.

L'audience fut suspendue au milieu d'une agitation extraordinaire, bousculade, cris et un désordre, peu compatible avec la majesté de la justice. Marie, entraînée hors de la salle, reçut les soins d'un médecin. Celui-ci ne put que constater son état.

A la reprise de l'audience, le président fit d'abord comparaître le praticien pour savoir si Marie pouvait faire sa déposition.

— Mme Marie G... est irrémédiablement folle ! déclara le médecin.

En vertu de son pouvoir discrétionnaire, le président, devant un fait nouveau, remit l'affaire à une session ultérieure.

— ...Voilà l'histoire de Mme Marie G..., notre pensionnaire, nous dit le directeur de l'asile de fous... Écoutez-la, elle chante encore.

Une voix jeune et fraîche répétait la ronde : *Nous n'irons plus au bois.* Et Marie G... se promenait sous les arbres des allées, qui lui rappelaient la forêt d'autrefois. Sans conscience du présent, elle revivait ses amours.

— Pauvre machine humaine, comme elle est fragile ! soupira le directeur. Un grain de sable, un grain d'amour en détraque les rouages. Que sommes-nous ?

— Cependant, monsieur le directeur, dit l'un de nous, vous n'avez pas achevé votre histoire !

— Pour Marie G..., elle se termine à cette audience tragique. Pour le peintre, Edgar S..., elle s'est prolongée un peu. L'affaire étant remise, il fut reconduit à sa cellule.

— Que lui est-il advenu ?

— Rien de bon. Il s'est pendu aux barreaux du vasistas. C'était pour lui la seule façon de sortir d'une affaire aussi embrouillée !

— Et la vérité n'a jamais été connue ?

— Jamais. On a toujours considéré le peintre Edgar S... comme coupable. Son suicide a confirmé cette opinion. Ce pauvre garçon, il avait du talent, il...

— Et le mari, monsieur le directeur ? demandâmes-nous, en interrompant ce verbiage.

— Permettez que je continue. Je disais, en parlant d'Edgar S... : pauvre garçon, il méritait de finir mieux. C'était un tendre, un de ces hallucinés qui mettent l'honneur de l'amour très haut et placent l'amour lui-même sur un piédestal !

— Et le mari, monsieur le directeur ?

— Patience ! J'en suis encore à l'amant... Voyez-vous, il faut des types comme ce peintre pour relever le niveau des étreintes et donner aux romanciers des héros. Quant à tante Marguerite, elle s'est remariée.

— Et Hector H... ?

— Il est ici, section des hommes, le cerveau très endommagé. Mais lui, il avait encore des lueurs de raison, au commencement de son internement. C'est dans un moment de lucidité qu'il m'a raconté l'histoire que je viens de vous narrer. Vous pouvez en faire un gentil petit article. Ce n'est pas Hector G... qui vous démentira, maintenant il a complètement perdu la tête et ne vit plus que dans les chimères. Figurez-vous qu'il ne reconnaît plus sa femme, qu'il rencontre, parfois, dans les allées. Il est amoureux d'elle et lui fait la cour. C'est atroce ! Pauvre machine humaine !

POL PRILLE.

L'ENQUÊTE QUE
"Police-Magazine"
PUBLIERA BIENTOT
Nos gendarmes
APPORTERA DES RENSEIGNEMENTS D'UN INTÉRET CAPITAL SUR LA REMARQUABLE ORGANISATION DE — LA GENDARMERIE. —

A droite : *Il se pendit dans sa cellule.*

LE YACHT SANGLANT

Par GEORGES VIDAL

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — *Le milliardaire J. Cought est en croisière sur son yacht, avec quelques invités. Le vieillard taciturne — qui entretient néanmoins une liaison avec Mrs. Spencer — a engagé le jeune Dr Ch. Demours et le détective J. Ruggle pour assurer sa sécurité et sa santé. En mer Rouge, la jeune nurse Betty est assassinée et violentée. Le forfait paraît signé par un criminel appelé le vampire, que recherchent vainement toutes les polices. Le vampire est-il à bord ? Se refusant à toute explication, J. Cought fait supprimer les escales. Demours, qui est amoureux de la jolie Gladys Hugh, a surpris le radiotélégraphiste occupé à saboter ses appareils. Il met Ruggle au courant. Mais, subitement, c'est un second crime : Mme Miller est, à son tour, assassinée et souillée. Et, au moment où le radiotélégraphiste va faire une révélation, le capitaine du yacht l'abat d'un coup de poing.*

V (1)

Le harem terrifié.

CHARLES DEMOURS était resté écrasé par la stupeur. Il soupçonnait bien le capitaine Ready d'être une brute sous le léger vernis de politesse auquel le contraignait la fréquentation des passagers. Mais il ne l'aurait pas cru capable d'un tel geste vis-à-vis d'un de ses subordonnés.

— Vous vous croyez encore au temps de la marine à voiles ! lança-t-il finalement avec indignation. Au temps où le capitaine s'octroyait le droit d'assommer son équipage ?

Le marin tourna vers le docteur un regard dépourvu d'aménité mais il ne répondit rien. Charles Demours aperçut alors, et alors seulement, le point le plus troublant de l'incident.

Pourquoi le capitaine avait-il voulu, par tous les moyens, empêcher le radiotélégraphiste de parler ? Quelles révélations le garçon voulait-il faire ? Révélations qui n'en étaient pas pour l'officier, à juger par son intervention... Pourtant Charles Demours n'était pas au bout de ses surprises...

Faisant un pas vers le télégraphiste, le capitaine se baissa dans l'intention, sans doute, de le relever et de l'emmener. Mais la voix calme de John Ruggle retentit :

— Veuillez laisser cet homme, je vous prie.

Cependant, comme il levait vers Ruggle sa tête de bouledogue hargneux, le marin s'interrompit brusquement.

La voix du policier londonien se fit suave :

— Éloignez-vous donc un peu...

Et Charles Demours s'aperçut alors que John Ruggle tenait en main un pistolet d'un imposant calibre dont le canon était pointé vers le capitaine Ready.

Ce dernier semblait étranglé par la colère.

— Que signifie ? grouda-t-il.

— Oh ! railla l'Anglais, cela signifie simplement que, n'ayant pas à vous opposer des arguments de même nature que les vôtres (il montrait les poings crispés du colosse), j'en choisis d'autres...

S'adressant à Charles Demours, le détective ordonna :

— Voulez-vous essayer, docteur, de ranimer ce garçon et de le ramener dans le poste de T. S. F. Je tiens à avoir une conversation avec lui, quoi qu'en ait le capitaine...

Le médecin s'empressa et, bientôt, le jeune homme revint à lui. Il battit l'air vaguement de ses mains dans un geste de défense et heurta ainsi la hanche déjà froide de Mme Miller. Le contact de cette chair nue et sans vie lui arracha un cri.

— Emmenez-le tout de suite, fit Ruggle.

Soutenant le garçon, au point de presque le porter, Charles Demours s'éloigna vers le roof voisin. Il entendit encore la voix moqueuse de son ami :

— Vous pouvez disposer, capitaine...

Peu après, John Ruggle le rejoignait.

Stone, affalé sur sa couchette, tâtait sa mâchoire endolorie et promenait autour de lui un regard où Demours lut de la méfiance. Des soubresauts nerveux le secouaient parfois, de l'échine à la nuque, et il laissa échapper quelques paroles plaintives :

— Si j'avais su... Ah ! quel voyage de malheur ! Et dire que je me suis fait pistonner pour embarquer sur le *White Arrow* !... Tout cela finira mal !

— Ça a déjà fini mal pour deux personnes, fit John Ruggle avec rudesse. Alors tâchez de nous dire ce que vous savez...

Le médecin ne quittait pas des yeux le radiotélégraphiste et il eut l'impression très nette qu'un combat se livrait dans l'esprit du jeune garçon. D'une part il était possédé du désir de parler et de se décharger d'un secret trop lourd pour ses maigres épaules ; tout ce sang répandu autour de lui l'affolait. Mais, d'autre part, l'avertissement brutal du capitaine Ready n'avait pas été vain et Stone devait se demander si la prudence ne lui conseillait pas le mutisme le plus absolu.

— Eh bien ! s'impatienta le détective.

Et jugeant que la menace ne serait pas inutile sur le caractère pusillanime du radiotélégraphiste, il ajouta en fronçant les sourcils :

— N'oubliez pas, mon petit ami, que votre silence pourrait maintenant vous coûter cher ! Vous aurez des comptes à rendre à la justice dans le premier port que nous toucherons !

— Moi ?

Les yeux de Stone s'arrondirent et il se tordit les mains.

— Mais je ne suis pour rien dans toutes ces histoires, gémit-il. M. James Cought ne voudra pas me laisser arrêter...

— M. James Cought n'est pas au-dessus de la justice, fit John Ruggle sèchement.

Mais on aurait dit que l'évocation de la toute-puissance du financier américain avait redonné un peu d'aplomb au radiotélégraphiste. Charles Demours le devina prêt à ruser pour ménager la chèvre et le chou.

— Écoutez, fit Stone qui eut l'air de se décider aux grands aveux. Je vous jure que je dis la stricte vérité quand je vous assure que je ne sais rien concernant les meurtres... Mais il y a autre chose... Autre chose qui a peut-être un rapport avec les crimes... C'est à vous de le voir.

Il se pencha en baissant la voix :

— Je viens de découvrir qu'on a saboté les appareils du poste de T. S. F...

Si Stone, à l'énoncé de cette nouvelle, s'attendait à voir ses interlocuteurs bondir sous le coup de la surprise, il dut être fortement désappointé. Demours et Ruggle le dévisageaient en silence avec une froideur qui amena un trouble chez le radiotélégraphiste. Il ouvrit la bouche pour continuer mais le détective, sortant brusquement de son impassibilité, assena un violent coup de poing sur la tablette de chevet et hurla :

— Assez de mensonges, Stone ! Vos appareils, c'est vous-même qui les avez sabotés, et vous avez même trouvé le moyen de le faire devant témoin, triple idiot !

Cette fois, le radiotélégraphiste fut complètement démonté et laissa paraître une franche stupeur. Il regarda Ruggle comme s'il avait eu devant lui le diable en personne et il esquissa un geste d'impuissance.

— Eh bien ! oui, avoua-t-il, j'ai fait du sabotage dans mon poste... *Mais je n'ai saboté qu'une partie de mes appareils*, comprenez-vous ? Et tout à l'heure, quand j'ai pénétré dans le roof, j'ai constaté que *tous les appareils* étaient hors d'usage...

— Qu'est-ce que c'est que ce conte à dormir debout ? grogna le médecin.

La tête rentrée dans les épaules, Stone faisait peine à voir.

— Quel intérêt aurais-je à mentir, maintenant ? murmura-t-il. Si j'avais vraiment saboté moi-même le poste tout entier, je ne serais pas venu tout affolé vous rejoindre sur le pont des embarcations... Ce qui m'a rempli de terreur, c'est la découverte de l'*autre* sabotage...

On sentait qu'en ce moment le garçon était sincère. Le détective se mit à bourrer sa pipe sans quitter Stone du regard.

— Voyons, procédons méthodiquement. Vous avouez avoir saboté une partie de votre matériel. C'est là un acte criminel qui peut vous coûter cher. Quels sont les mobiles qui vous ont poussé à un pareil acte ?

— Aucun mobile, fit Stone d'une voix raffermie. Et je n'ai rien à me reprocher, car je n'ai fait qu'obéir aux ordres de M. James Cought.

Ruggle et Demours échangèrent un regard. Ils s'attendaient un peu à cette révélation.

— Soit ! admit l'Anglais. M. James Cought vous a ordonné de détruire vos appareils...

— Les appareils émetteurs seulement, précisa Stone au passage.

— Bon, les appareils émetteurs... Mais enfin pourquoi diable votre patron vous a-t-il donné un tel ordre

Le visage du radiotélégraphiste se ferma comme par enchantement.

— Je ne sais pas, fit-il.

Mais tout dans son attitude laissait entendre qu'il savait.

— Évidemment, grogna John Ruggle. Vous voilà redevenu muet. C'est déjà pour vous inviter à la plus grande discrétion sur ce sujet, n'est-ce pas, que le capitaine Ready vous a mis proprement knock-out sur le pont ? Mais nous y reviendrons... Vous avez donc, par ordre supérieur, détérioré les appareils émetteurs et vous prétendez que les autres appareils ont été également mis à mal, mais par une autre main que la vôtre ?

— Oui, monsieur. J'avais mis mon casque pour capter quelques nouvelles et c'est alors que je me suis aperçu du sabotage... Les appareils récepteurs avaient été minutieusement bousillés... Ce n'était pas un accident... Je voyais des pièces cisaillées...

— M. Cought et le capitaine Ready sont-ils au courant de cet attentat ?

— Non. Le capitaine m'a fermé la bouche un peu brutalement et je n'avais pas encore eu le temps de le voir...

Charles Demours tournait en rond dans la cabine du radiotélégraphiste. Il s'arrêta devant la porte qui s'ouvrait sur le poste et laissa courir son regard sur les appareils apparemment intacts et pourtant inutilisables.

— En résumé, remarqua-t-il, nous sommes complètement isolés du monde extérieur.

— Complètement, acquiesça Stone. Car il ne faut pas compter faire une réparation par les moyens du bord.

A ce moment, plusieurs pas résonnèrent sur le pont et la haute silhouette du capitaine Ready s'encadra dans le chambranle de la porte du poste. Derrière lui, on distinguait le visage maigre et osseux de Bert et, plus loin, deux ou trois matelots.

— Eh bien monsieur Ruggle, fit le capitaine, êtes-vous décidé à rendre sa liberté à Stone ?

Il y avait, dans la voix de l'officier, une menace à peine dissimulée, mais John Ruggle parut l'ignorer. C'est avec un calme souriant qu'il répondit :

— Veuillez entrer, capitaine, et vous aussi, monsieur Bert. Stone a une nouvelle à vous apprendre, et vous l'auriez connue plus tôt si vous n'aviez pris sa tête pour un punching-ball...

Suivi du secrétaire de James Cought, le capitaine Ready avança en se tenant sur ses gardes. Depuis le coup du revolver, il se méfiait du détective.

Le radiotélégraphiste raconta alors en quelques mots ce qu'il savait du second sabotage de ses appareils. Bert avait blêmi.

— Croyez-vous maintenant, fit Ruggle, qu'il ne vaudrait pas mieux me dire pourquoi M. Cought n'a pas voulu faire escale à Djibouti et pourquoi il a donné l'ordre de mettre hors d'usage les appareils émetteurs ?

Le secrétaire du milliardaire eut un mouvement d'impatience et il jeta d'une voix coupante :

— Je vous serais reconnaissant de ne plus revenir là-dessus, monsieur Ruggle. Les décisions de M. James Cought ne regardent que lui et il n'a aucune explication à donner sur ses faits et gestes. Vous êtes chargé de veiller sur son existence, contentez-vous de remplir votre mission. Je reconnais (la moue de Bert montra quelque lassitude) que cette croisière est particulièrement fertile en incidents dramatiques. Croyez bien que M. James Cought et moi-même le regrettons plus que tous autres !

Le puissant secrétaire quitta brusque-

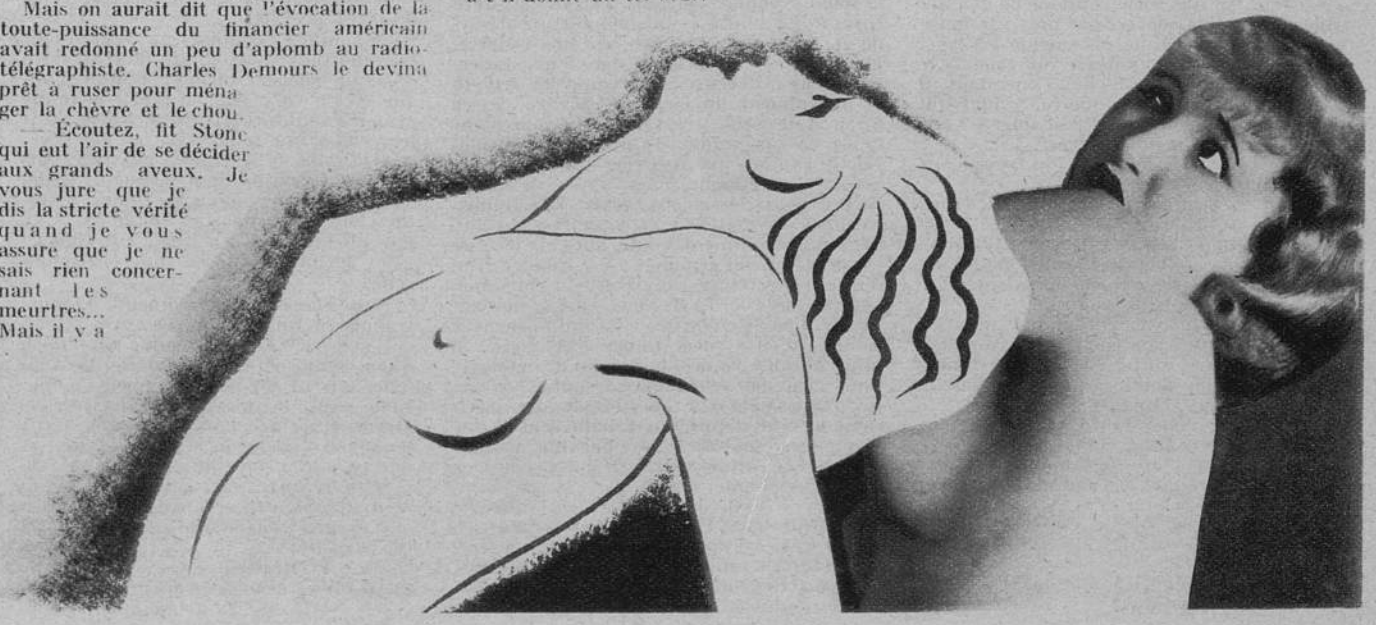

(1) Voir *Police-Magazine*, nos 322 et 323.

ment son ton coléreux pour terminer d'une voix douce en prenant amicalement John Ruggle par le bras :

— Oui, certaines bizarreries peuvent vous inquiéter... Mais n'y attachez cependant pas trop d'importance. Souvenez-vous que des crimes ont été commis à bord et qu'un monstre semble avoir pris place dans les flancs de ce yacht. Démasquez-le, cher monsieur, mettez-le hors d'état de nuire, très bien, mais n'espionnez pas le patron !

Pendant cette conversation, Bert avait entraîné le détective dans le poste et Demours avait suivi. Ils s'aperçurent alors que le capitaine Ready venait de fermer à clé la porte de la cabine où se trouvait encore Stone. Presque aussitôt un matelot était venu se placer devant cette porte et le médecin remarqua qu'il portait un pistolet à la ceinture.

— Je crois vraiment, souffla-t-il à Ruggle, que ce n'est plus la peine d'insister...

Ils redescendirent sur le pont-promenade sans ajouter un mot et allaient se séparer pour regagner leurs cabines respectives quand un frou-frou surprit leurs oreilles. Ils attendirent et, tout à coup, surgissant d'une coursive transversale, Mrs. Spencer vint presque se jeter dans leurs bras. Elle marchait très vite et l'épais tapis étouffait ses pas comme il avait étouffé ceux des deux hommes. La jeune femme poussa un petit cri et ramena vivement son peignoir sur sa poitrine à demi-découverte.

— Oh ! comme vous m'avez fait peur!

Elle était décoiffée et au parfum de sa lingerie se mêlait un parfum de féminité tiède. Elle s'éclipsa avec un sourire contrarié en se serrant dans l'ample peignoir de soie sous lequel on la devinait grasse et nue.

John Ruggle montra la coursive d'où Mrs. Spencer avait débouché. C'était celle qui menait aux appartements de James Cought.

— Elle doit venir de travailler, plaisanta-t-il. Service de nuit... Décidément M. Cought ne doit pas déroger facilement à ses petites habitudes...

Le lendemain matin, Charles Demours ne fit qu'entrevoir son ami. Le détective continuait son enquête et avait dû étudier sérieusement l'emplacement du meurtre nocturne. Mais il suffisait de considérer sa mine rébarbative pour voir que les résultats obtenus étaient médiocres.

Quant au médecin, il avait été appelé dans plusieurs cabines pour calmer les nerfs de passagères et avait eu à recoudre le doigt d'un mécanicien blessé par un engrenage. C'est tout juste s'il avait trouvé le temps de faire un tour de pont avec la délicieuse Gladys Hugh et encore n'avait-il pas eu la possibilité de lui faire un brin de cour, car la jeune fille était toute bouleversée par la mort de Mme Miller et n'était guère d'humeur à s'entendre débiter un madrigal.

A midi, John Ruggle et Charles Demours se retrouvèrent dans la salle à manger. Pendant quelques minutes, ils devisèrent à l'écart pendant que les passagers prenaient place autour de la table. Les femmes offraient des visages décomposés par la terreur et Mrs. Spencer elle-même n'était pas en beauté. Toutes avaient appris au matin l'assassinat de leur amie et l'effroi s'était installé à demeure dans leurs âmes. Tant qu'il n'y avait eu que Betty, la nurse comme victime, elles ne s'étaient pas senties visées par la menace. Mais, maintenant, Mme Miller ! Si le vampire s'attaquait aux invitées de James Cought, il n'y avait pas de raison qu'il se contentât de la femme de l'ancien fermier de l'Arizona. Lady Clare, à cause de ses cheveux blancs, semblait se considérer hors de danger et Mrs. Beacon, à cause de sa laideur, aurait pu en faire autant. Mais, comme Mrs. Beacon se croyait encore fort désirable, elle était aussi affolée que ses jolies compagnes.

Voyez-vous, confia Ruggle au médecin, ces femmes me font l'impression de constituer le harem du vampire. Et elles le savent, c'est pour cela qu'elles tremblent. Déjà le monstre a jeté deux fois son mouchoir... D'un moment à l'autre, le sadique peut faire un nouveau choix dans ce harem épouvanté et alors...

John Ruggle montra Mme Bentham qui, toutes les trois minutes, portait à sa gorge laiteuse une main chargée de bagues...

VI

La loi du silence.

James Cought, pour ne pas changer s'était abstenu de paraître au déjeuner. Sans doute craignait-il d'être importuné, par les questions de ses invités. Quant à Bert, son secrétaire, il faisait front avec une arrogance désinvolte aux interrogations qui fusaient vers lui.

L'atmosphère du *White Arrow*, cependant, se transformait visiblement et on aurait dit que deux camps étaient en train de se constituer. Certains passagers, comme les Beacon et les Bentham, se refusaient encore à critiquer leur hôte et soutenaient avec un servile empressement les déclarations de Bert. Mais d'autres, notamment lady Clare et l'infortuné M. Miller, se rebellaient vigoureusement contre la situation tout à fait anormale à laquelle ils étaient contraints.

Les protestataires avaient trouvé d'énergiques porte-parole en la personne de Charles Demours et John Ruggle qui n'hésitaient pas à proclamer inqualifiable la conduite du financier américain.

Les propos échangés autour de la table n'avaient donc pas tardé à manquer d'aménité et c'est en vain que le colonel Hugh avait essayé de jouer un rôle conciliateur. Sa fille Gladys restait silencieuse et le médecin en devinait la raison : il savait que la jeune fille était autant que lui révoltée par l'attitude du milliardaire, mais il savait aussi que James Cought avait rendu de grands services au colonel...

Quant au jeune Honington, il avait versé quelques larmes sur la mort de Mme Miller, sa tante, puis s'était abstenu de toute manifestation. Timide et voûté, il suivait la conversation avec une attention passionnée, mais ne laissait rien paraître de ses sentiments.

Dressé devant Bert, M. Miller était blanc d'indignation :

— Alors vous croyez que je vais tolérer que le corps de ma pauvre femme soit immergé ? Eh bien ! non, monsieur ! J'exige que le navire fasse escale dans le plus prochain port pour que ma femme soit mise en bière et que je puisse ramener sa dépouille aux États-Unis... Vous entendez ?

Mais Bert restait impassible :

— Je me fais l'interprète des profonds regrets de M. James Cought, répétait-il, et je vous assure que nul plus que lui n'est navré du deuil qui vous frappe... Mais il est des circonstances où les événements imposent à l'homme une conduite dont il ne peut se départir. M. James Cought est désespéré, mais le *White Arrow* sera dans l'impossibilité de toucher un port suffisamment vite pour que le corps de Mme Miller puisse être conservé.

— Impossibilité ! hurlait M. Miller dont la pâleur disparaissait sous un afflux de sang. Impossibilité ! C'est faux ! Nous pouvons certainement changer de direction et toucher Aden en temps voulu. Et, puisque M. Cought le prend ainsi, je déposerai une plainte contre lui dès que nous serons à terre. Je ferai un scandale !

Charles Demours fut arraché à cette discussion par le capitaine Ready qui le tira par le bras et lui glissa à mi-voix :

— M. Cought, un peu fatigué, désire vous voir, docteur.

Quelques minutes plus tard, le Français était introduit dans l'appartement du milliardaire. Le vieillard s'interrompit de caresser un magnifique chat siamois et il désigna un siège :

— Asseyez-vous, docteur.

Charles Demours rencontra le regard dur et bleu du financier, un regard aux éclairs métalliques, et il en fut malgré lui comme intimidé. Une puissance antipathique, mais réelle, rayonnait de ce meneur d'hommes qui, parti de zéro, avait réussi à bâtir une des plus importantes fortunes des temps modernes.

— Vous vous sentez fatigué, monsieur, m'a-t-on dit...

La main maigre de James Cought ébaucha un geste imprécis.

— Fatigué, je le suis toujours...

Il se tut, comme s'il hésitait à dire ce qu'il avait sur les lèvres, et Demours remarqua chez son « patron » une nervosité rentrée qui se trahissait à des signes presque imperceptibles et qui devait dénoter un état fébrile assez développé. Mais James Cought reprenait lentement :

— Vous avez certainement constaté que la pharmacie du bord est bien montée ?

Un peu étonné, le médecin approuva :

— Remarquablement bien montée, même.

— Bon. Je désirerais que vous me composiez quelques pilules... heuh... comment dire ?... des pilules destinées à rajeunir les glandes viriles, disons le mot. Je sais que vous avez dans la pharmacie les éléments nécessaires. Le médecin qui vous a précédé m'en préparait périodiquement.

Charles Demours était resté un instant interloqué. Quoi ! Au moment où la mort s'abattait sur le yacht dans des conditions particulièrement épouvantables, au moment où la panique menaçait d'envahir les passagers, c'est tout ce qui tracassait le milliardaire : prendre une médecine capable de ranimer ses vigueurs de vieillard érotique !

Le Français ne put s'empêcher de crier son indignation :

— Ah ! çà, monsieur ! C'est à croire que vous ignorez la tragique situation de votre navire ! Ne vous rendez-vous pas compte du danger qui plane sur les malheureuses femmes qui sont parmi nous ? Je vous ferai toutes les pilules que vous voudrez mais commencez d'abord par mettre le cap sur un port... sur le port le plus proche. Il y a à bord un terrible assassin et celles de vos invitées qui ne seront pas ses victimes finiront par devenir folles de frayeur ! Il faut toucher terre de toute urgence, monsieur...

Le vieillard s'était levé et une violente colère durcissait ses traits. Il gronda :

— Mêlez-vous de ce qui vous regarde, docteur, et ne m'importunez pas davantage. Je vous ai engagé à des conditions qui vous ont agréé. Vous avez reçu votre solde d'avance pour trois mois. Ne vous occupez pas, maintenant, de mes affaires. Des circonstances dont je suis seul juge m'incitent à brûler des escales et ce n'est pas vous qui m'empêcherez de diriger mon navire à ma guise. Quant à ces assassinats, que voulez-vous que j'y fasse? Le capitaine Ready et M. Ruggle n'ont qu'à assurer la sécurité du yacht. D'ailleurs, en voilà assez...

L'Américain avait appuyé sur un bouton électrique et la porte s'ouvrit pour livrer passage à Jim, le valet de chambre, un gaillard qui mesurait un mètre quatre vingt-dix. Charles Demours n'insista pas et s'en fut, en oubliant ostensiblement de saluer le « patron ».

A peine débouchait-il sur le pont qu'il rencontra son ami le détective.

— Je vous attendais, fit Ruggle. Que vous a dit le bonhomme ?

Le médecin haussa les épaules et résuma sa visite.

— Quelle mentalité ! soupira l'Anglais.

Ils firent quelques pas en se promenant sous la tente de la dunette. Le soleil était brûlant, mais la mousson apportait sa réconfortante fraîcheur.

— A propos, fit John Ruggle, j'ai rencontré Stone, il y a un moment. Il prenait l'air sur le pont des embarcations, car il doit étouffer dans son roof. J'ai voulu m'approcher de lui et tenter de le cuisiner une fois de plus, mais, immédiatement, deux matelots ont surgi, qui m'ont prié de continuer ma route. Et ils avaient une façon de caresser la crosse de leur revolver...

— A combien d'hommes se monte l'équipage du yacht ? demanda Charles Demours.

— A trente-deux, je crois, si l'on compte les stewards et les cuisiniers.

— Tous parfaitement dévoués à James Cought ?

— Comme des âmes damnées ! Il les paye superbement et, quand le *White Arrow* reste longtemps en escale, ils n'ont rien à faire.

— Dommage, tout de même, qu'on ne puisse pas faire parler le radiotélégraphiste... Il connaît certainement la raison pour laquelle son patron a renoncé à toucher terre jusqu'à nouvel ordre.

— Oui, il y a au moins trois hommes qui sont dans le secret des dieux : Bert, le capitaine et Stone, ce dernier parce qu'il a dû recevoir le message télégraphique qui est à la base de tout...

— Mais rien n'explique le double sabotage du poste de T. S. F...

— C'est-à-dire que le sabotage effectué sur l'ordre de James Cought est parfaitement inexplicable, en effet, alors que le second est logique s'il émane du vampire : le yacht étant privé de toutes communications avec le monde extérieur et ne touchant aucun port, le criminel peut fomenter de nouveaux forfaits avec une extraordinaire aisance.

— Et vous n'avez encore découvert aucun indice...

John Ruggle se rembrunit.

— Aucun... L'homme est supérieurement intelligent et agit seul... Les criminels solitaires, ne l'oubliez pas, sont à peu près insaisissables tant qu'ils ne perdent pas leur sang-froid. Excusez-moi, mais je vais trouver le capitaine et lui demander de me laisser examiner les appareils du poste pour les empreintes possibles... Il ne faut pas négliger la moindre chance...

Le détective s'engagea dans l'échelle de la passerelle tandis que Charles Demours continuait sa promenade anxieuse. Il passa devant le bar d'où sortaient des éclats de voix. M. Bentham et M. Beacon semblaient avoir trouvé dans le whisky une assurance qui leur manquait auparavant.

Ayant continué jusqu'à l'avant, le médecin aperçut Mlle Hugh allongée dans une transat. Il s'approcha, mais, comme ses semelles

(Suite page 7.) GEORGES VIDAL.

Un trou rond étoilait le front du télégraphiste.

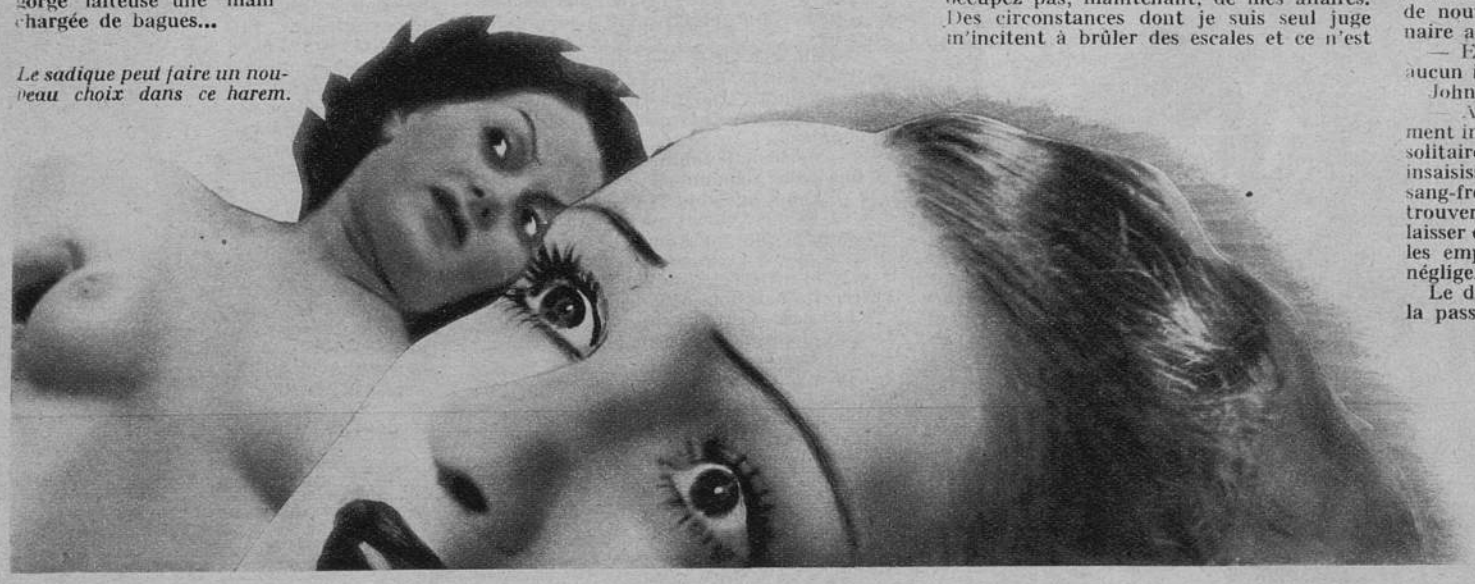

Le sadique peut faire un nouveau choix dans ce harem.

NOS INTERVIEWS DE COMMISSAIRES

M. DENOY

Commissaire de Police du IVe arrondissement (Saint-Merri).

Des histoires ?... Voulez-vous des histoires de Charenton ?

— Mon Dieu ! monsieur le commissaire, de Charenton... Ce ne sont pas précisement des histoires de fous que je viens chercher, mais si vous en connaissez d'amusantes...

M. Denoy, commissaire de police du IVme, quartier Saint-Merri, s'amuse de mon étonnement.

Je le crois très heureux, cet aimable et spirituel magistrat, d'avoir fait une blague à un journaliste.

— Ils nous en font tant, eux !... sans le vouloir et parfois aussi en le voulant les coquins, plaisante M. Denoy... Quand ils sont à court de copie, ils vous lancent de ces canards... Mais c'est de Charenton qu'il s'agit, de Charenton où j'ai été en service pendant assez longtemps.

« J'avais là des collaborateurs qui, pour la plupart, eussent bien intéressé le grand Courteline.

« Témoin certain inspecteur têtu et terriblement à cheval sur le service. »

HISTOIRE D'UN CHEF — Ah ! on peut bien dire de lui qu'il ne voulait rien laisser au hasard. Pour une simple erreur, je crois bien qu'il se serait pendu.

« Et voici qui va le prouver :

« Un matin, alors qu'il était de service au commissariat, on lui apporta une clef, une clef trouvée.

« Quand j'arrivai, mon phénomène ne manqua pas de me signaler ce fait et c'est de sa bouche que j'entendis pour la première fois cette amusante expression, dont vraisemblabement il est l'auteur :

« — Oui, monsieur le commissaire, une simple clef sans signe particulier... *une clef comme vous et moi.*

« Dans le courant de l'après-midi, une vieille dame se présenta au commissariat :

« — Monsieur, j'ai perdu une clef... Ne vous l'aurait-on pas apportée ?

« — Possible. Signalement ?... Le signalement de votre clef ?

« La visiteuse s'exécuta. Le signalement était exactement celui de la clef en question.

« Mais mon inspecteur voulait une autre preuve.

« — Qui me dit que cette clef dont le signalement correspond à celle qu'on nous a remise ce matin soit la vôtre.

« — Mais...

« — Il faudrait être sûr qu'elle s'adapte bien à votre serrure cette fameuse clef.

« — Si un de vos agents veut m'accompagner.

« — Les agents ? Ils ont d'autres chats à fouetter. Non, faites dévisser la serrure et apportez-la-moi.

« — Comment ?

« — Je n'ai pas autre chose à vous dire.

« La pauvre femme fut bien obligée de s'exécuter.

« Une heure après, elle apportait la serrure à laquelle la clef s'adaptait admirablement et elle rentra dans son bien.

« Quand, le soir, on me conta l'aventure, dont mes autres collaborateurs s'étaient fort divertis, je demandai à cette vieille caboche d'inspecteur :

« — Et si la serrure, rivée à la porte, n'avait pu être démontée ?

« Mon homme me regarda étonné... étonné de mon manque absolu d'intelligence sans doute, et fit :

« — Mais, monsieur le commissaire, j'aurais, dans ce cas, *demandé à cette dame de m'apporter sa porte.*

« Mon inspecteur était néanmoins un brave homme et, pour quelqu'un qu'il estimait, il consentait parfois à descendre de cheval.

— Descendre de cheval?

— Dame, ne vous ai-je dit tout à l'heure qu'il était à cheval sur le règlement ?

LE ROND-DE-CUIR ÉCLABOUSSÉ — Et voici qui déclenche une autre anecdote dont cet inspecteur têtu est encore un des héros.

« Un soir, c'était à la tombée de la nuit cette fois, un quinquagénaire correctement mis, un de ces employés de bureau dont la vie est réglée comme un papier à musique fit irruption dans le commissariat et, montrant son par dessus, son gilet et son veston, s'écria au comble de l'indignation :

« — Regardez ce qu'on m'a fait !

« Un jeune secrétaire, assez loustic, plaisanta :

« — Ah ! votre tailleur vous a raté vos vêtements ?

« — Non, non, reprit le visiteur, toujours fort en colère, c'est une auto qui m'a arrangé comme ça... *Elle a pris de la boue avec ses roues et elle me l'a lancée !* Heureusement j'ai pu lire son numéro et le voici.

« Notre inspecteur têtu s'empara d'une feuille de carnet que lui tendait l'employé et s'en fut la déposer sur mon bureau.

« — M. le commissaire ne va pas tarder, dit-il. Vous vous expliquerez avec lui. Il saura mieux vous dire ce qu'il y a à faire, car il y aura une sanction. Ce serait trop commode que les automobilistes lancent de la boue à la figure des passants pour leur abîmer leurs vêtements !

« — Il n'y coupera pas votre automobiliste salisseur... C'est moi qui vous le dis... »

« Il achevait à peine cette phrase que je pénétrai dans le commissariat.

« L'inspecteur commença aussitôt le récit des malheurs du plaignant.

« — C'est bien, c'est bien, l'interrompis-je... Vous allez m'expliquer ça dans mon bureau... Mais c'est grave au moins ?

« — Si c'est grave !

« — Alors, venez.

« — Venez, fit à son tour l'inspecteur en s'adressant au visiteur.

« Et nous pénétrâmes tous les trois dans mon cabinet.

« Tandis que les deux hommes qui parlaient souvent ensemble achevaient de me narrer avec trop de détails un fait aussi simple, je jetai un regard sur la feuille de calepin.

« D'abord, j'ouvris de grands yeux... Ensuite, une folle envie de rire s'empara de moi. Le numéro relevé par l'éclaboussé était celui de ma propre voiture.

« — Au fond, déclarai-je dès que cela me fut possible, car les deux hommes parlaient encore, ce n'est pas si grave...

« — Pas si grave ? s'étonna l'inspecteur... Monsieur le commissaire n'a pas compris...

« — Si, j'ai compris... Et vous, avez-vous lu le numéro de la voiture du coupable ?... Non ?... Alors, lisez-le... et lisez-le bien...

« Je lui tendis le feuillet et il chaussa son lorgnon.

« Enfin, son visage s'éclara :

« — Mais, fit-il gêné, ce numéro c'est...

« Je l'interrompis à temps, disant :

« — Eh bien ! oui, c'est le numéro de la voiture qui a éclaboussé Monsieur.

« L'inspecteur se mordit les lèvres et toisa le visiteur.

« — A ce que je vois, fit-il sévèrement, et si j'en juge par les lunettes que vous portez, vous n'avez pas la vue bien... catholique.

« — En effet, je suis myope.

« — Myope ?... Ça change tout... Myope et il faisait nuit !... Dans ces doubles conditions, il se peut, il est même très vraisemblable que vous ayez commis une erreur... On prend un 3 pour un 5... un 8 pour un 2...

« — Mais je suis sûr du numéro que j'ai lu.

« — On n'est jamais sûr quand on est myope... se fâcha l'inspecteur. Et, alors, supposez un peu que vous vous soyez trompé d'un chiffre, un chiffre suffit, c'est l'erreur judiciaire. Et le chauffeur que vous avez ainsi *erroné* se retourne contre vous, dépose à son tour une plainte et vous passez devant les tribunaux pour déclaration calomniatrice et contraire à la vérité matricule. Savez-vous ce que ça peut vous coûter ?... Dans les soixante mille francs...

« Le visiteur recula... et bredouilla :

« — Evidemment... dans ces conditions... Il vaut mieux que j'achète un flacon de benzine.

« Quand il fut parti, mon inspecteur me gratifia d'un très léger reproche :

« — Monsieur le commissaire m'avouera qu'il ne fait pas toujours bien attention.

« Mais, pensant m'avoir vexé, il s'empressa d'ajouter :

« — A notre époque, quand il tombe de la boue (*sic*), les balayeurs ne sont jamais là... mais au bistrot.

« Et ce fut finalement la faute du lapin qui, pour la circonstance, était le balayeur de la rue. »

NOUS VENONS INVITER MONSIEUR LE COMMISSAIRE M. Denoy se met la tête dans la main gauche, geste qui lui est familier.

Il ne lui faut guère plus de vingt secondes de silence pour me trouver une nouvelle anecdote.

— Celle-ci, dit-il, est du domaine du flagrant délit. C'est dans ce genre d'opérations que nous trouvons le plus d'humour.

« En fin de journée, mon secrétaire m'annonce :

« — Monsieur le commissaire, un monsieur et une dame demandent à vous parler.

« — Dans quel but ?

« — Ils ne veulent pas le dire. Ils ont répondu à ma question que c'était pour inviter monsieur le commissaire.

« — M'inviter ?... A quoi ?... Enfin, faites entrer ; il s'agit peut-être de parents, d'amis.

« Les deux visiteurs qui peu après pénétrèrent dans mon bureau m'étaient totalement inconnus.

« Ils avaient l'allure de petits commerçants à leur aise.

« Je m'adressai à la femme :

« — Vous désirez ?

« Mais ce fut l'homme qui répondit, ajoutant que c'était plus convenable ».

« Et voici les mots, plutôt inattendus, qui tombèrent de ses lèvres :

— Monsieur le commissaire, vous devez, demain matin, à la première heure, nous rendre visite.

— Moi ?

« — Oui, pour un constat d'adultère. C'est notre concierge qui nous a prévenus et elle est bien renseignée, surtout pour ce qui est des choses de police dans le quartier. Comment ? Par qui ? Vous me permettrez, monsieur le commissaire, de ne point vous le dire, et cela pour deux raisons : d'abord, ce n'est pas mon secret ; ensuite je n'en sais absolument rien.

« Je plaisantai :

« — Dans ce cas, je vous dispense de toute confidence à ce sujet.

« L'homme poursuivit :

« — Oui, vous devez venir demain matin nous surprendre. Madame qui est la femme d'un copain et moi-même qui suis l'amant de Madame, nous ne nous en cachons point.

« — Nous ne nous en cachons point, fit la visiteuse qui n'avait encore rien dit.

« L'homme reprit :

« — Vous comprenez, nous sommes, Madame et moi, des travailleurs honnêtes sur qui il n'a jamais été possible de dire quelque chose de désobligeant. Nous sommes aussi d'excellente famille l'un et l'autre, *bien que ce ne soit pas la même.*

« Si Madame est devenue ma maîtresse, c'est son mari indigne qui l'y a poussée.

« Fort heureusement, ledit mari veut divorcer, ce qui fait notre affaire car ensuite nous nous épouserons, Madame qui est ma maîtresse et moi.

« Je viens donc vous demander, puisque nous ne nous opposons pas au constat, et pour cause, de ne point venir demain matin, ce qui risquerait d'attirer l'attention des voisins *de qui que c'est pas les oignons.*

« Alors, monsieur le commissaire, si vous avez une minute à nous consacrer, nous allons vous jouer cette pièce-là tout de suite.

« Comme je regardai le visiteur avec quelque surprise, il précisa :

« — Oui, vous nous suivez à mon domicile qui est à deux pas, vous constatez — au besoin je prendrai Madame qui est ma maîtresse dans mes bras comme pour être photographiés — et ce sera chose faite.

« L'aventure me parut amusante. Après tout, pourquoi ne pas simplifier les choses ainsi.

« Je fis ce que le visiteur demandait et pénétrai peu après dans un intérieur très bien tenu.

« La complice si silencieuse devint un peu plus bavarde. Comme j'admirai :

« — Les jolies fleurs !

« — C'est pour recevoir Monsieur le commissaire, fit-elle. *On sait vivre.*

« Je constatai le flagrant délit et m'apprêtai à prendre congé quand l'amant me retint :

« — Ah ! non, monsieur le commissaire, vous n'allez pas partir comme ça. Nous ne sommes pas des mufles... Nous savons vivre.. Madame qui est ma maîtresse vous l'a dit... Par ici, monsieur le commissaire, par ici.

« Et je pénétrai dans la salle à manger.

« Ah ! cette table... Comme tout était bien présenté... Certe, il y avait beaucoup de fleurs artificielles, beaucoup de petits rubans multicolores, mais ces monceaux de petits fours, ces pyramides de fruits, ces bouteilles de

Le débutant, dans son affolement s'est trompé de mains et lui a passé les menottes.

— Ce serait trop commode que les automobilistes lancent de la boue à la figure des passants pour leur abîmer leurs vêtements.

DE POLICE

— Qui me dit que cette clef dont le signalement répond à celle qu'on nous a remise ce matin soit la vôtre ?

UNE DERNIÈRE

champagne au bonnet d'or !

« Je refusai de toucher à tout cela, mais alors je vis une grosse larme dans l'œil droit de « Madame sa maîtresse » et le visage de « Monsieur son amant » s'empourpra.

« Je cédai.

« Maintenant mon hôtesse était devenue bavarde, bavarde...

« Elle montrait des gâteaux :

« — C'est bien ceux que vous préférez, monsieur le commissaire ?... Si, si, je sais... Je me suis renseignée auprès d'un de vos agents qui vous connaît depuis longtemps. Il m'a dit : « Les gâteaux que préfère le patron, c'est les petits coquins de chez P... »

« C'était vrai.

« Une heure après, quand je partis, j'avais des idées très gaies et « Madame sa maîtresse » prononça des mots d'adieu très prometteurs bien que « Monsieur son amant » n'eut pas l'air de s'en choquer :

« — A la prochaine occasion, monsieur le commissaire.

« Vous voyez que les commissaires de police ne sont pas toujours aussi mal vus qu'on veut bien le dire... »

Le cambrioleur bondit sur la lampe et la flanque en l'air.

J'ouvre déjà la porte quand M. Denoy me retient par le bras et s'écrie :

— Et moi qui vous laissais partir sans vous raconter la plus belle...

« Je vais être rapide. Un jeune inspecteur débute. Après le travail de filatures, qui est toujours au commencement d'une carrière policière, comme il ne s'est pas trop mal débrouillé, on le met dans le grand bain.

« Deux cambrioleurs à coffrer.

« Le travail sera dur. Il s'agit d'individus dangereux qui sont bons pour la « relègue », ce qui a toutes chances de les rendre méchants.

« Le vieux limier qui partira en mission avec le petit gars explique au débutant :

— Tu n'auras qu'à faire ce que je te dirai et nous éviterons la casse. Dès qu'on sera en présence des cambrios, pas d'hésitation, du « saute-dessus »... même si nous devons déchaîner la bagarre.

« Tu t'arrangeras pour amener les lascars au sol. A terre, on travaille mieux. Là, premier devoir : tu passeras les menottes à l'un de nos hommes, alors que j'en ferai autant à l'autre. Compris ? Oui ? En route, mauvaise troupe !

« Les deux inspecteurs arrivent au domicile du principal malfaiteur. Chance inouïe, les deux hommes se trouvent dans la même chambre où ils font une partie de cartes.

« Le vieux limier frappe, prend une voix douce, annonce un télégramme.

« Un des cambrios, sans méfiance, ouvre la porte et... tout de suite comprend.

« Il veut refermer la porte, mais le vieil inspecteur, qui connaît bien des tours, a mis un pied en avant.

« Alors le cambrioleur bondit sur la lampe, la flanque en l'air et c'est l'obscurité la plus complète dans la chambre, car il est six heures et nous sommes en plein hiver.

« Le jeune inspecteur a obéi. Il s'est jeté sur les deux hommes en même temps que son ancien et c'est une rude bataille sur le plancher, dans le noir...

« Soudain, coup de théâtre... Deux hommes se relèvent... se sauvent.

« Ce sont les cambrios qui, libres, prennent la poudre d'escampette !

« Sur le sol, deux hommes hurlent.

« C'est le viel inspecteur qui enguirlande le débutant, lequel, dans son affolement, s'est trompé de mains et lui a passé les menottes ! »

JEAN KOLB.

BIENTOT :

Les Tragiques Archives du Règne de Louis XV

D'APRÈS DES DOCUMENTS DEMEURÉS SECRETS JUSQU'A CE JOUR

LE YACHT SANGLANT

(Suite de la page 5.)

de caoutchouc ne faisaient aucun bruit, Gladys ne connut sa présence qu'au moment où le jeune homme se penchait sur elle. Elle sursauta violemment et porta la main à son cœur.

— Oh ! docteur, reprocha-t-elle, dans l'état de nervosité où je suis, ne me faites plus de ces peurs...

— Vous figuriez-vous voir apparaître le vampire ?

— Taisez-vous, ne prononcez pas ce mot... Si vous sentiez comme mon cœur bat la chamade...

— Faites voir...

Doucement, Charles Demours avait substitué sa main à la main de la jeune fille. Il sentit un sein menu et ferme qui palpitait sous ses doigts.

— Gladys ! murmura-t-il, la voix un peu rauque.

Mais la jeune fille se dégagea brusquement.

— Il me semble, docteur, que vous avez une façon d'ausculter qui n'est pas très correcte... Oh ! et ce gamin qui vous a vu...

Le Français se retourna et entrevit le jeune Honington qui émergeait entre deux rouleaux de cordages. Rougissant jusqu'aux oreilles, le garçon s'éclipsa sans mot dire.

— Qu'est-ce qu'il faisait, caché là derrière ? grogna Demours.

— Je me demande...

Mais le médecin, vu la position des rouleaux et celle de la chaise longue, eut l'impression que l'adolescent boutonneux avait choisi cet observatoire clandestin pour admirer tout ce que pouvait laisser entrevoir Mlle Hugh quand elle croisait négligemment ses jambes en se croyant à l'abri de tout regard.

— Petit voyou ! grommela-t-il à part lui.

Comme lady Clare survenait, il prit congé des deux femmes et regagna sa cabine. Là, une surprise l'attendait. A peine avait-il poussé la porte qu'il vit un papier par terre. Il le ramassa vivement et le déplia. Quelques lignes couraient en travers de la feuille.

Docteur — y était-il écrit — *je vous fais porter ce mot par un camarade sûr et, si je m'adresse à vous, c'est que vous avez toujours été bienveillant à mon égard. J'aurais une révélation de la plus haute importance à vous faire, une révélation susceptible d'aider à démasquer immédiatement le vampire. Car j'ai pu le voir à l'œuvre sans qu'il s'en soit douté. Venez ce soir contre le roof du poste, à dix heures. Je connais le matelot qui sera délégué à ma garde, c'est un homme peu malin qui restera à monter la faction devant ma porte. Pendant ce temps, nous pourrons causer par le hublot situé derrière le roof et, sous prétexte de travailler à une réparation, je ferai marcher un petit moteur auxiliaire qui couvrira nos voix. Soyez exact et gardez le secret sur notre entrevue.* STONE.

Cette missive surexcita grandement Charles Demours. Sonnant le garçon, il le chargea de rechercher John Ruggle et de lui dire de bien vouloir passer chez lui. Le détective ne se fit pas attendre et Demours lui tendit la lettre.

— Qu'en pensez-vous, mon cher ? Si Stone se décide à parler, les choses vont changer...

— Magnifique, approuva Ruggle. Je vous attendrai au bar, et, suivant ce que vous aurez appris, nous agirons sans perdre de temps.

— O. K. ! fit joyeusement le médecin.

Jamais soirée ne passa aussi lentement au gré du jeune Français. Il lui semblait que toutes les pendules du bord marchaient au ralenti.

Le dîner fut sans histoire, car, lassés de discuter, les passagers se renfermaient dans un silence morne et anxieux. Le capitaine Ready essaya de remonter le moral des passagères en déclarant que, à partir de cette nuit, une garde de matelots patrouillerait dans les coursives pour déjouer les attentats possibles du vampire.

— Allez-vous préparer les pilules de M. Cought ? demanda John Ruggle en souriant.

— Jamais de la vie, grommela Demours.

— Pauvre Mrs. Spencer ! plaisanta l'Anglais, cela va se traduire pour elle par un surcroît de besogne !

A neuf heures et demie, le Français fila discrètement, de peur d'être accroché par les joueurs de bridge. Il se rapprocha discrètement du pont des embarcations, sans attirer l'attention. A dix heures moins dix, il avait gravi l'échelle et se trouvait dans l'ombre d'un canot.

Il surveilla les lumières du poste de T. S. F. et aperçut la sentinelle qui, à demi assise sur un coffre à liège, était parfaitement immobile. Alors, il se glissa silencieusement dans le sens opposé et gagna le derrière du roof. Au hublot, il reconnut tout de suite le visage inquiet de Stone et il s'approcha à pas de loup. D'ailleurs le ronronnement du moteur auxiliaire mis en route par le radiotélégraphiste était suffisant pour couvrir les petits bruits.

— Merci d'être venu, docteur, murmura Stone. Je vais tout vous dire rapidement. Voici comment ça s'est passé...

Il parlait précipitamment, comme s'il avait eu peur d'être surpris et, à mesure, le visage de Charles Demours reflétait un vif intérêt.

— Parfait ! Et vraiment cette silhouette ne vous rappelle pas un...

Mais le médecin se tut brusquement, car la tête de Stone s'appuyait sur le rebord de cuivre comme s'il s'assoupissait, et Demours vit, avec des yeux agrandis par l'horreur et l'incompréhension, qu'un trou bien rond, bien régulier, étoilait le front du télégraphiste.

— Stone ! hurla-t-il en relevant la tête du garçon.

Mais Stone était mort.

(A suivre.)

G. V.

Tribunaux Comiques

LE COUP DE SOLEIL

— Enfin, que reprochez-vous à votre adversaire ? demande pour la troisième fois M. le juge de paix à la plaignante. Il soutient qu'il ne vous a pas frappée...

— On ne frappe pas une femme, même avec une fleur, soupire celle qui a à se plaindre des procédés du citoyen Ignace R..., petit rentier de Bois-Colombes et possesseur d'un pavillon avec jardinet, ce dont il se montre passablement orgueilleux.

— Vous avez parlé d'une dispute préalablement aux prétendus coups; quel en fut le motif ?

— Je vais vous l'expliquer. La maison dans laquelle se prélasse ce monsieur m'appartenait ; je la lui ai cédée, moyennant une rente viagère, il y a de cela quinze ans. Or, voilà-t-il pas que, depuis quatre ou cinq trimestres, ce « râleux » — le mot n'est pas trop fort — prétend que je suis bien longue à « dévisser mon billard » !

— Il vous l'a dit... comme ça, crûment ?

— Non, mais il me l'a laissé entendre. Vous comprenez que ça ne m'a pas fait plaisir.

— Beaucoup de gens obligés de servir une rente viagère en sont là, ma pauvre femme, mais il faut reconnaître que les bisbilles de cette espèce n'ont jamais fait mourir les bénéficiaires.

Évidemment, M. le juge de paix est un homme qui a beaucoup d'indulgence pour les fautes d'autrui. Il n'empêche que la dame Eudoxie K..., très vexée des propos du sieur R..., s'en fut le trouver un beau jour, afin de mettre les choses au point, une fois pour toutes. Accompagnée d'un vieux clerc d'huissier de ses amis, elle intima à son débiteur d'avoir à s'exécuter de bonne grâce et à lui verser son trimestre en proclamant une fois pour toutes, devant témoin, qu'il désirait ou non la voir tourner de l'œil !

Et je vous assurai devant votre témoin légal — lequel ressemblait plus à un moule à gaufres qu'un à un moulin à vent — que je désirais vous voir le plus longtemps possible avec votre charmant sourire de sorcière et votre regard torve !...

Qu'à la suite de ce joli compliment la dame K... se soit fâchée tout rouge, rien d'étonnant.

Dressés l'un en face de l'autre, les deux antagonistes échangèrent alors tout un assortiment d'injures, à la suite de quoi la dame, brusquement, s'effondra « knock out » :

— « Terrassée par un coup de soleil », achève-t-elle avec un hochement de tête pitoyable.

— Eh bien, eh bien ! le sieur Ignace ne peut être tenu pour responsable... Un coup de soleil !...

— En plein nez, monsieur le juge ! Je crus, sur le moment, que j'avais reçu un aérolithe tombé des profondeurs du firmament.

— Oui, on a vu des cas semblables. Il faut se méfier, au cœur de la saison chaude, apprécie M. le juge de paix. Très dangereux, les coups de soleil !

— Surtout quand il s'agit de la grosse fleur de la plante qui porte ce nom, insinue la dame K... avec un sourire ironique.

Et, tandis que le magistrat passe par toutes les nuances de l'étonnement :

— C'est M. R... qui, pendant que je défendais ma cause, sans vérifier ses faits et gestes, avait arraché une tige de topinambour et, s'en faisant une arme, m'en avait frappé le visage avec violence.

L'affaire ainsi ramenée à ses justes proportions n'est plus que banale.

Le coupable avoue sans hésitation, et il ne s'étonne pas le moins du monde d'être condamné à 50 francs de dommages et intérêts.

J. C.

SUR LA PISTE DE L'IN

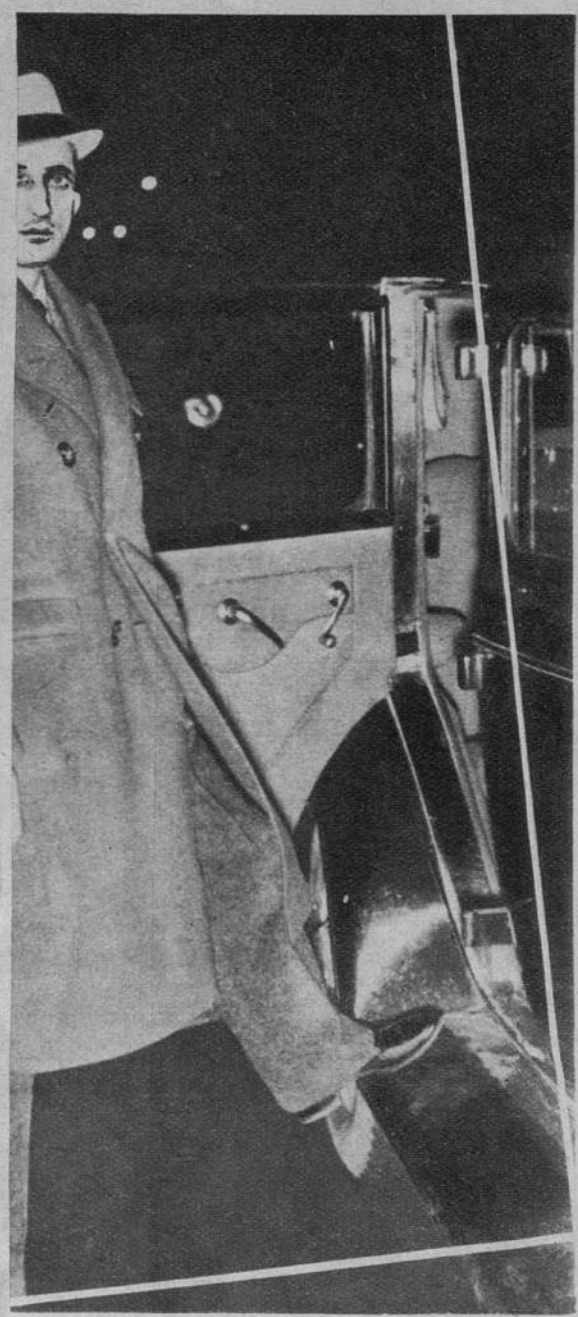

— *Je pars samedi pour Anvers.*

Un soir, sur la route.

Je venais de franchir la frontière et roulais à nouveau sur les routes de France.

Ma voiture longeait la Sambre. J'avais laissé Hautmont derrière moi ; au loin, les lumières d'une ville clignotaient : Avesnes sans doute...

Soudain, dans le faisceau de mes phares, je crus apercevoir au long du fleuve, un homme qui avançait avec peine en titubant. Arrivé à ma hauteur, il s'arrêta, battit l'air de ses mains et s'écroula dans l'herbe, sans un cri...

L'homme, je le sus plus tard, était connu dans les milieux interlopes internationaux sous le nom imagé de « Milou le Loufiat ».

Sa voiture me précédait de quelques minutes. Je me rappelais parfaitement l'avoir aperçue à la douane. L'homme était, à ce moment, accompagné par deux autres individus ; quelques instants plus tard, sans doute au cours d'une discussion particulièrement violente, ceux-ci l'avaient proprement assommé à coups de matraque, puis jeté sur la route, assez fort pour qu'il s'en allât rouler jusqu'au bord du canal où, miraculeusement accroché, il avait évité de justesse la noyade. D'un effort surhumain, le blessé s'était relevé. Au loin, là-bas, la voiture fuyait avec ses agresseurs. Il se mit alors à marcher péniblement pendant quelques mètres jusqu'au moment où, à bout de forces, écroulé dans l'herbe, je l'avais secouru...

Je conduisis le blessé jusqu'à Valenciennes, où il me demanda de le faire descendre le plus discrètement possible.

Puis j'oubliai cette aventure.

« MILOU » « LE LOUFIAT

Quelques mois plus tard, une voix m'interpella au téléphone :

— Allo, me dit la voix au bout du fil, vous souvenez-vous de l'homme de Hautmont... Milou le Loufiat ?... Ça ne vous dit rien ?... Je désirerais vous voir ; puis-je venir ?

J'acceptai, curieux par profession, et, peu après, mon homme, qui ne devait pas venir de bien loin, pénétra dans mon bureau. Je l'examinai longuement.

— Me reconnaissez-vous ?

A dire vrai, non, je ne le reconnaissais pas. L'individu que j'avais pansé jadis, sanglant et dépenaillé, ne ressemblait en rien à l'élégant gentlemen que j'avais devant moi et, n'était une large cicatrice sur le front, au-dessus de l'œil gauche, j'aurais volontiers pensé à une mystification.

— J'ai tenu à venir vous remercier de ce que vous avez fait pour moi, me dit-il.

Je m'excusai, alléguant que tout autre eût fait de même à ma place. Il secoua énergiquement la tête en me tendant un petit paquet.

— Je vous ai rapporté ça de Belgique.

— Quoi, ça ? fis-je, étonné.

Il eut un sourire équivoque, me regarda avec pitié, sinon avec crainte. J'ouvris le paquet en protestant, me défendant avec faiblesse d'accepter le moindre cadeau pour un geste aussi naturel... et m'étonnai du contenu.

Devant moi, dans le papier froissé, s'étalaient deux tubes de verre soigneusement cachetés et emplis de poudre blanche.

— J'ai pensé que ça vous ferait plaisir, dit-il en souriant à nouveau.

N'osant avouer mon ignorance, ni l'interroger, je le regardais avec un air sur l'intention duquel il se méprit :

— Car vous en reveniez, n'est-ce pas, quand vous m'avez ramassé à Hautmont ?

Comprenant de moins en moins, je sollicitai une explication. J'appris ainsi que j'avais sauvé la vie à un trafiquant de « coco », gros démarcheur que des collègues jaloux avaient décidé de supprimer, mais qui en avaient été empêchés par l'arrivée inopinée de ma voiture.

Un poste de douane à la frontière belge.

En remerciement, il m'apportait tout bonnement 200 grammes de « neige », croyant que je me livrais moi-même à ce délictueux trafic :

— Je n'use pas de cela, fis-je alors. Gardez votre camelote, mais, si vous tenez absolument à me remercier, « affranchissez-moi » donc sur ce trafic. Il doit y avoir des choses intéressantes à apprendre...

Milou le Loufiat fit la grimace ! Je compris que ma demande ne devait pas être recevable et prévoyais déjà sa réponse négative, lorsqu'il enchaîna, au bout d'un instant :

— C'est pas régulier. Mais, si ça vous fait plaisir... et si vous êtes libre, venez avec moi. Je pars samedi pour Anvers.

— Pourquoi Anvers ? La drogue ne vient-elle pas d'Allemagne ?

— Si, mais c'est en Belgique que nous l'achetons. Anvers, où je m'approvisionne, est sans contredit le plus important centre de ravitaillement ; dans cette ville seulement, il existe plus de dix groupes parfaitement organisés, en liaison constante avec les sous-centres de France, lesquels sont de véritables agents généraux de ce trust international.

— Alors, entendu ! Nous irons à Anvers.

UN « BOULOT » QUI RAPPORTE

Là-dessus Milou commença de « m'affranchir ».

Comme je lui avais demandé s'il ne craignait pas la police, il me regarda avec pitié :

— La police ne nous gêne pas du tout. Notre organisation est telle que, lorsque la « mondaine » met la main sur l'un de nous, c'est par hasard ou à la suite d'une délation. Cette dernière est pratiquement inexistante. Aucun n'a intérêt à « donner » un concurrent, car parler coûte parfois bien cher !... Quant au hasard, il faut lui faire sa part, comme en toutes choses.

— Enfin, Milou, vous n'allez pas me dire que la police ignore vos agissements et ne fait rien pour les empêcher. Ce serait comique...

— La police fait ce qu'elle peut... mais elle peut si peu !... D'autant moins que la plupart des gros trafiquants ne lui offrent aucune prise. Nous-mêmes les ignorons, n'ayant affaire qu'à des comparses. Il est arrivé que, parvenant à identifier un de ces magnats, les policiers n'ont pu le confondre parce que trop haut placé... Alors...

— Alors ça n'est guère réjouissant pour la morale.

— D'accord, mais ça rapporte. Et puis les moyens de la police sont limités. Nous en rions souvent. Nous connaissons les inspecteurs ; ils nous gênent un peu parfois, mais ne peuvent rien empêcher. Ils arrivent trop tôt ou trop tard et, lorsqu'une fois sur mille ils réussissent une capture, ce sont deux ou trois démarcheurs ou rabatteurs coffrés, de la « came » fichue ; tout ça passe aux « profits et pertes ». Petits inconvénients du métier...

— Donc, ceux qu'on arrête ne vous « donnent » jamais.

— Jamais. Comment le pourraient-ils ? N'étant qu'intermédiaires, ils ne connaissent ni l'expéditeur, ni le véritable destinataire. C'est toute une organisation. Et puissante. Contre laquelle *personne ne peut rien*. D'ailleurs vous verrez à Anvers ; je vous promets que vous ne serez pas volé.

— Ça, c'est autre chose. On a tellement écrit sur le trafic !

— Oui, mais on a dit si peu de choses *vraies*. Par exemple, tenez, savez-vous qu'aussitôt un homme arrêté avec de la « neige » les complices, puisqu'il faut les appeler ainsi, sont immédiatement alertés tant en France qu'en Belgique ? Et ceci, en moins d'un quart d'heure. Les rendez-vous sont changés ou supprimés, tout se disloque, se fond dans un halo impalpable... pour reprendre ailleurs... un peu plus loin, avec autant d'activité ?

Evidemment, je ne savais pas cela. Mais ce dont j'ai maintenant la certitude, c'est que « ça rapporte », comme le dit si justement Milou.

La « coco », prise à la fabrique de Darmstadt, s'achète entre quinze et vingt mille francs le kilo. Elle en vaut trente mille après le passage d'Allemagne en Belgique, pour atteindre trente-cinq et quelquefois quarante mille à son entrée de Belgique en France.

Anvers accapare la production allemande ; c'est pourquoi il est presque impossible de s'approvisionner ailleurs que chez les stockeurs de cette ville, qui tiennent le marché et en règlent les cours.

Milou sortit un petit carnet de sa poche et me le montra :

— Regardez, me dit-il, ceci se passe de commentaires.

C'était un compte. Obligeamment Milou m'expliqua :

Achat de cinq kilos de cocaïne, pure bien entendu, destinée à un « tôlier » parisien ; soit, au prix des grossistes : *cent mille francs*.

Un décompte de *cinquante billets* pour le passage de la frontière. Un autre égal pour les démarcheurs et intermédiaires, auquel s'ajoute une somme de *trente mille francs*, destinée à rétribuer les rabatteurs en relations avec les clients.

Soit deux cent trente mille francs, valeur à Paris pour dix livres de « coco »...

Dans cette tractation son gain était de cent cinq mille francs net. Pas mal, n'est-ce pas, pour notre époque de crise ? De quoi faire rêver... Mais, j'ai mieux par la suite...

AU SEUIL DE L'AVENTURE

— Mon vieux, dis-je à Milou, dans le train qui nous emmenait vers Bruxelles, je vous avoue que cette expédition m'effraie un peu.

— Faut pas vous en faire et surtout ne pas perdre le nord. Vous êtes un « affranchi » maintenant ; donc, pas d'histoires. Même que, pour plus de vérité, on devrait se tutoyer...

J'acceptai. Pendant quelques heures, par manque d'habitude, je butai sur le « tu, » mais nous avions, lorsque nous débarquâmes à Bruxelles, l'air de deux vieux amis en goguette.

— Tu es mon associé, me dit Milou ; boucle-la, fais gaffe et ouvre tes esgourdes.

Nous passâmes le dimanche dans la capitale belge. Milou, qui avait quelqu'un à voir, me laissa l'après-midi que je passais, agréablement du reste, à la Monnaie. Quand nous nous retrouvâmes, le soir, il me parut soucieux.

— Qu'y a-t-il ? lui demandai-je.

Il hésita un instant avant de répondre, regardant furtivement autour de nous, puis me souffla :

— Vise le rouquin, là-bas, avec un chapeau gris. Il me file depuis deux heures... Une vraie seccotine.

L'homme, en effet, ne nous quittait pas des yeux, discrètement.

— Police ? fis-je à mi-voix...

— Non, pire. Ce chrétien-là est un homme de Van Jœst qui veut ma peau, mais qui ne l'aura pas. Il sait que j'ai quitté Paris et, pour éviter que je me perde, me gratifie de ce suiveur. Je m'en serais bien passé.

Je paraissais inquiet. Milou s'en aperçut et, pour me rassurer :

— Faut pas se frapper, on le sèmera. Demain, j'irai voir Van Jœst...

— Dans la gueule du loup alors ? C'est pas malin...

— C'est une tactique. Dans notre métier, il ne faut jamais laisser croire qu'on a peur. Donc, pour éviter d'être abattu comme un lapin, au coin d'une rue, il est préférable de

L'INVISIBLE DROGUE

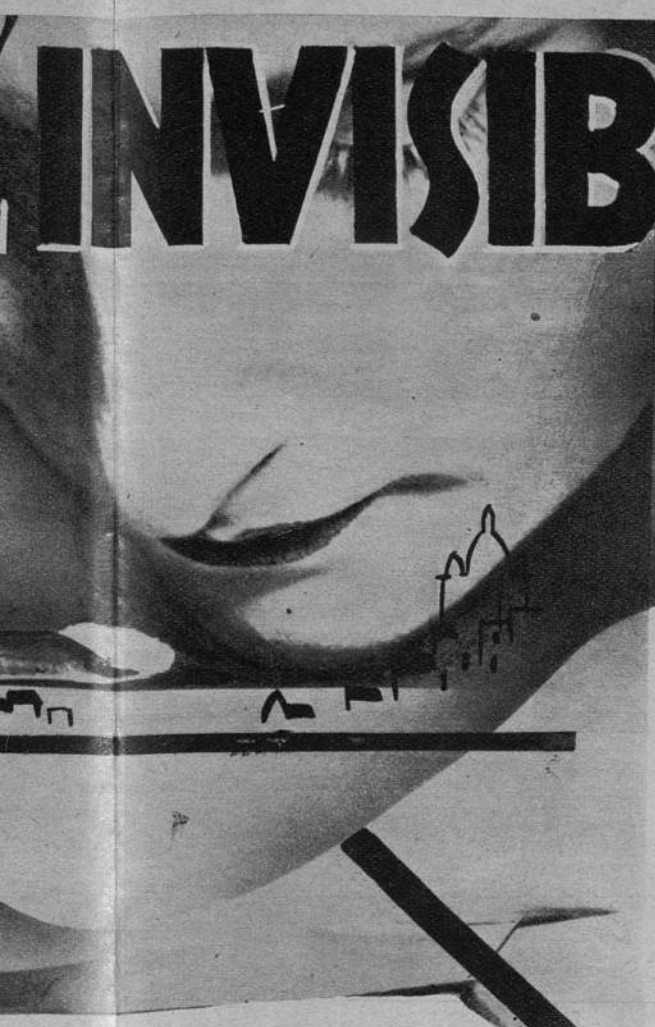

prévenir le danger. Avoir de l'estomac, ça réussit souvent...

Je ne répondis pas, mais surveillai entre mes cils l'inconnu qui, incontestablement, nous épiait.

Bientôt, tranquillement en apparence, un peu inquiets toutefois, nous rentrions à l'hôtel. Comme un chien fidèle, l'homme au chapeau gris nous suivait :

— Ça, c'est de l'intimidation, fit Milou, pour conclure.

LE TRAFIC « MAFIA » TOUTE-PUISSANTE

Nous conversâmes longtemps encore, ce soir-là, dans ma chambre où nous avions fait monter de la bière. Tout m'étonnait dans le trafic, mais surtout la liberté dont il semble jouir.

Les intéressés s'approvisionnent à Darmstadt, on le sait. Aussi bien sait-on que l'opium arrive par des voies détournées de Nagasaki ou de Shanghaï en passant par Gibraltar, les Canaries ou les Baléares...

La drogue, coco, opium ou haschisch, est une monnaie internationale qui enrichit chaque année des milliers d'individus, si elle en tue des milliers d'autres.

On sait que la plupart des bateaux naviguant sur le Rhin transportent de la drogue. Toutes les villes allemandes proches de la frontière germano-belge, Cologne, Dusseldorf, Aix-la-Chapelle etc., en font commerce et alimentent les centres de Gand, Bruxelles et Anvers. Ce dernier surtout. De là, la drogue entre en France.

On le sait. Pourquoi n'intervient-on pas aux endroits utiles ? Quelles puissances inattaquables protègent le trafic ?

Au-dessous : *Visite d'une voiture suspecte par les douaniers.*

Naturellement, la frontière franco-belge est attentivement surveillée, mais le personnel, tout actif qu'il puisse être, est insuffisant pour garantir l'imperméabilité des passages frontaliers et, que ce soit par Tourcoing, Blanc-Misseron, Jeumont ou Feignies, malgré toute l'attention que la police mobile, doublée par la douane, apporte à cette surveillance, la drogue, par d'ingénieuses combinaisons, profitant des fissures du système, passe sans coup férir...

Il faudrait, afin de porter un jugement précis, se rendre bien compte des difficultés sans nombre rencontrées par la police pour traquer un tel commerce qui se trouve, ainsi que je l'ai déjà dit, protégé, tant en Belgique qu'en France, par des personnages influents, eux-mêmes toxicomanes, dont la puissance occulte est incontestable et la protection clandestine efficace.

Ce ne sont pas les intoxiqués qui « donneront » leurs fournisseurs. Ceux-ci, on le conçoit, ont trop besoin de la funeste poudre pour se passer du « coup de fouet » qu'ils jugent bienfaisant, alors qu'il ne satisfait que leur déplorable vice.

La police est impuissante, les gouvernements aveugles, la Société des Nations inopérante...

« COCO » OU SALICYLATE

Tard levé, je frappai à la porte de Milou. Personne ne répondit. Comme je m'inquiétais, un garçon d'étage m'apprit que mon compagnon était sorti de bonne heure et qu'il me priait de l'attendre pour déjeuner, dans le hall.

Sans doute avait-il été voir Van Jœst, ainsi qu'il en avait manifesté l'intention la veille, et cette pensée n'était pas sans m'inquiéter.

L'arrivée de Milou mit heureusement fin à mon attente.

— Ça gaze, cria-t-il joyeusement.

Puis, baissant le ton :

— Nous partons tantôt pour Anvers. Une combine épatante. Mais il faut faire vite. Soixante billets au moins à gagner... D'ailleurs toutes mes dispositions sont prises, mon démarcheur arrive ce soir à Anvers par la route. Nous le retrouverons là-bas. Naturellement, tu viens avec nous ?

Comme j'hésitais à répondre, il ajouta :

— C'est comme tu veux. Il peut y avoir du grabuge. Mais, si tu veux voir du travail, tu seras servi.

— Alors entendu. A propos, et ton type au chapeau gris ?

— Tu ne le verras plus... du moins pendant quelque temps.

Je le regardais stupéfait, ayant peur de comprendre :

— Non, pas ça, fit-il en souriant. Il est à l'hôpital tout simplement. Il m'énervait, ce coco-là. Aussi, cette nuit en te quittant, je suis ressorti. Il surveillait l'hôtel. J'ai réussi, en faisant mine de fuir, à l'attirer dans une ruelle et à me cacher dans une encoignure. Quand il est passé, courant très vite, croyant sans doute m'avoir perdu, je lui ai sauté sur le paletot. En moins de deux, il était par terre. Alors je suis rentré tranquillement me coucher. J'ai bien dormi...

Comme je ne répondais pas, il continua paisiblement en allumant une cigarette :

— Ce matin, j'ai vu Van Jœst. Tu parles d'un vieux Chinois. Je lui ai fait comprendre avec des arguments sans réplique que, s'il continuait... flup !...

— Et il a compris ?

— Oui, il est intelligent. Nous avons bu l'apéro ensemble. Il m'a même proposé une affaire !...

— C'est parfait. Mais d'où venait donc cette hostilité entre vous ?

— Autrefois, je démarchais pour lui ; mais il n'était pas régulier, alors je lui ai soulevé deux de ses meilleurs clients parisiens. Depuis, il m'en veut à mort. Plusieurs fois il a essayé de me faire descendre, en particulier à Hautmont...

— Comment ? C'était lui ? Alors méfie-toi.

— Non, plus de danger maintenant. Je sais à qui j'ai affaire, lui aussi. Comprends-tu, j'étais venu pour acheter trois kilos de « came ». Avec cette combine, je les aurai sans les payer. Total, soixante billets que je partagerai avec Jœst, naturellement...

Le voyage fut sans histoire et très court, mais il nous permit encore un tête-à-tête sans témoins :

— Ecoute, lui dis-je, la poudre n'est-elle jamais truquée, frelatée, mouillée enfin ? A ce prix, ce doit être tentant.

— Si, quelquefois, souvent même dans le détail, mais jamais dans le gros. Les tubes sont cachetés à la marque de la fabrique de Darmstadt, ce qui, pour l'acheteur, est une garantie précise d'origine, donc de pureté. Dans le détail, il arrive que les rabatteurs, pour augmenter leurs profits, mélangent à la « neige » trente à quarante pour cent de salicylate de soude...

— Et ça ne se voit pas ?

— Non, mais on décèle facilement le truquage. Pour cela, nous avons trois moyens. Tout d'abord en prélevant une pincée de « came » qu'on met dans un verre d'eau ; si le liquide reste pur, elle est bonne. Ou bien, en plaçant une petite quantité de poudre sur le dos de la main ; en frottant légèrement, si la coco disparaît dans les pores sans laisser de traces, elle est pure. Ou encore, en mettant la pincée témoin sur le bout de la langue ; si la muqueuse s'insensibilise, la marchandise n'est pas frelatée. C'est pas compliqué, tu vois ?

Entre parenthèses, depuis que je sais d'où provient la trop fameuse et funeste drogue, je me suis toujours demandé pourquoi l'Allemagne qui semble faire de la vertu un dogme permet ainsi la saturation de l'Europe par l'alcaloïde de Niemann.

Car les stupéfiants sont prohibés en Germanie comme ailleurs, alors ?

C'est assez paradoxal, n'est-il pas vrai, et peut donner à réfléchir. A moins que ce qui est interdit aux bons Aryens pour des raisons capitales, soit considéré par nos turbulents voisins comme élément d'une pénétration qui, pour être pacifique, n'en est pas moins dangereuse.

FRONTIÈRE MAL GARDÉE ! COMMENT ELLE PASSE

— Demain, me dit Milou, alors que nous flânions, attendant un des comparses qu'il avait convoqués sitôt arrivé dans la patrie de Rubens, tu assisteras à quelque chose qui ne se produit pas tous les jours. Nous passerons la « came », sans la passer, tout en la passant !...

Milou est un humoriste, à ses heures ; en vain je sollicitai une explication : il cligna de l'œil et se tut.

— Tu me diras bien au moins comment vous « la » passez habituellement ?

— Mais par les moyens les plus inattendus, changés naturellement aussitôt que connus.

A la frontière allemande.

— Pas de rébus, explique-toi, je te prie.

— Par exemple, entre Blanc-Misseron et Quiévrain, on s'arrange avec un garagiste, moyennant finances bien entendu. Ils sont faciles, tu sais. L'essentiel, c'est de tâter la frontière à un endroit très fréquenté. On part avec une bagnole et deux gars, un qui fait le chauffeur, l'autre le client. A la douane, visite. Comme il n'y a rien, la voiture passe et se dirige sur Valenciennes par exemple. Quelques heures plus tard elle repasse, le chauffeur seul, l'autre revient par le train. A Quiévrain, nouvelle visite : toujours rien. Le lendemain rebalade, revisite. Ça dure ce qu'il faut, deux, trois ou quatre jours, suivant les cas. Le chauffeur, habitué aux visites, plaisante avec les douaniers et s'arrange pour passer aux heures de garde de ceux qu'il connaît. La surveillance se relâche. C'est le moment. Au voyage suivant, la « came » passe.

Evidemment, si les douaniers avaient vérifié la toiture de la bagnole, ils auraient découvert un emplacement de 50 sur 50 centimètres, dans lequel on plaçait la « drogue », neige, haschisch ou opium.

Elle passait à chaque voyage 240 grammes de « coco » dans ses jarretières.

— Ce moyen a été découvert ?

— Naturellement. Alors, ça passa dans les légumes d'un brave maraîcher belge. Dans le cœur des endives, par exemple... dans les oranges... Enveloppées dans leur papier d'origine, elles ne peuvent être examinées toutes une à une, n'est-ce pas ? Certaines n'étaient pas des fruits, mais des boules de même grosseur, creuses et emplies de « came »...

— Quelle ingéniosité !...

— J'ai vu bien mieux. L'année dernière, Van Jœst avait une femme qui, traversant la frontière avec une gerbe de fleurs, allait à tous les enterrements. Personne ne la connaissait. Elle déposait un bouquet volumineux sur la dalle et repartait. Quelques instants après, une autre personne s'approchait, qui, après s'être un instant recueillie, dégageait du bouquet certaines fleurs... dont les tiges artificielles étaient de minces tubes pleins de coco.

« J'ai connu une jeune femme qui, fort aimable avec les douaniers et les inspecteurs de Jeumont, passait à chaque voyage 240 grammes de « coco ». Soit 120 par jarretière. Celles-ci étaient faites par un tube de caoutchouc orné de rubans, qui mesurait 42 centimètres de long et 4 de large. Elle les portait très haut... tu comprends... ?

Comme je souriais, il conclut :

Les intéressés s'approvisionnent à Darmstadt.

Dans les Cellules de Clairvaux

Cette nouvelle enquête que publiera prochainement **"POLICE-MAGAZINE"** vous révélera des faits insoupçonnés et vous initiera aux drames qui se déroulent derrière les murailles des maisons centrales.

— Les femmes, peuvent ce qu'elles veulent...

Si je comprenais !

— On a parlé, lui dis-je, des trains internationaux ?

— Oui, répondit Milou, le placard des lavabos ?... Brûlé, mon vieux...

« ICI L'ON PÊCHE ». Evidemment, ce genre de trafic est possible à la frontière belge plus encore qu'à toute autre, car de nombreux Belges travaillent en France et font chaque jour l'aller et le retour. Le commerce est actif et des tractations nombreuses s'effectuent journellement entre villages frontaliers.

Ce va-et-vient continuel entre les deux pays aide beaucoup la contrebande et, nuisant à la facilité du contrôle, permet le passage en fraude de grandes quantités de marchandises illicites, entre autres du tabac, qui fait l'objet, là comme sur la frontière espagnole, d'un trafic important.

— Il y a peu de temps, me dit Milou, toujours obligeant, le rendez-vous des trafiquants d'opium, de haschisch ou de cocaïne était dans le faubourg de Saint-Quentin, à Maubeuge et, à Louvroil, dans un petit estaminet, à proximité de la Fonderie. A Erquelines, un garagiste avait aménagé un terrain, qu'il possédait derrière sa maison, en dépôt de contrebande. A Hautmont, un petit café servait aussi de centre aux trafiquants de haschisch.

« Ceci me rappelle un truc qui vaut la peine d'être conté.

« Le passage, tu le connais, c'est entre Jeumont et Erquelines. Autour des postes de douanes s'étendent des bois touffus, comme savent être ceux de l'Ardenne. Plus bas, en allant sur Valenciennes, se trouve Hautmont et l'usine de zinc de la Vieille Montagne, au bord de la Sambre.

« Or, deux fois par semaine, vers cinq heures du soir, un brave et débonnaire pêcheur attendait placidement, semblait-il, que l'ablette se suicidât. Rien n'est plus reposant qu'un pêcheur. Rien n'est plus naturel qu'un passant s'arrête un instant et contemple avec intérêt les divagations du bouchon dans les remous. C'est ce qui se produisait vers six heures. Un homme, en bras de chemise, tête nue, un voisin sans doute, s'approchait et paraissait s'intéresser prodigieusement à la pêche. Il était porteur d'un petit paquet qu'il déposait d'un geste naturel auprès du taquineur de goujon, parmi son attirail, puis, au bout d'un moment, après un regard circulaire aux alentours, il repartait en adressant au pêcheur un cordial « Bonne chance ! »

« Naturellement, il oubliait le paquet et gagnait rapidement les bois tout proches, d'où il ressortait bientôt, nanti d'une canne, vêtu d'un veston et coiffé d'un chapeau, accessoires qu'il avait auparavant cachés dans un fourré ; puis il s'en allait vers Hautmont en sifflotant.

« De son côté le brave pêcheur pliait ses lignes et après avoir rangé le paquet oublié par l'individu dans un panier d'osier noir semblable à ceux qu'utilisent les ouvriers de cette région pour transporter leur nourriture de la journée, s'en revenait à son tour d'un pas tranquille.

« Les douaniers qu'il rencontrait en chemin le connaissaient et l'interpellaient joyeusement.

« — Alors, l'père Martin, ça a-t-il mordu comme vous vouliez aujourd'hui ?

« — Comme ci, comme ça, répondait l'homme, qui passait son chemin.

« Parfois, lorsque la pêche avait été bonne, il leur donnait quelques pièces ; une fois dans Hautmont, il s'arrêtait naturellement au petit café près de l'usine de Fer où il se remettait de ses émotions... en avalant une chope bien tirée ou un raide schidam. Après quoi, certain que personne ne l'épiait, il passait dans l'arrière-boutique où il remettait le colis à un individu qui attendait : soit 10 kilos de haschisch. Et, le vendredi, on recommençait...

« Les règlements s'effectuaient le dimanche à Maubeuge.

« L'acheteur, nanti de sa camelote, partait en voiture. Il était honorablement connu dans la région. Evidemment, personne ne pouvait se douter que ce gros commerçant servait de démarcheur aux trafiquants de drogue. Ou, si on le savait, personne ne disait mot, chacun ayant dans ce pays l'âme un tantinet contrebandière, tout comme sur la frontière espagnole...

« En tout cas, deux fois par semaine, par le *train* 122 qui arrive à Paris à 17 h. 30, un homme cossu, décoré de la médaille militaire, affligé d'une jambe de bois, passait dans son pilon, 400 grammes de « coco » et 100 grammes de haschisch...

« Si le père Martin n'attrapait pas de poisson, au moins sa pêche était-elle fructueuse. »

LES GANGSTERS DE LA « COCO » Le lendemain, nous avions quitté Anvers. Malgré mes demandes répétées Milou n'avait pas voulu me mettre en rapport avec la « Bande à Georges » qui était son fournisseur habituel.

— C'est un type comme les autres, m'avait-il dit, muet comme une carpe et triste comme un dimanche hongrois...

La voiture de Milou roulait, silencieuse et rapide. Deux hommes étaient assis à l'avant, nous derrière.

— C'est maintenant que tu vas voir ce que je t'ai promis.

— Explique-moi...

— C'est Van Jœst qui m'a indiqué le coup. Trois « caves », des souteneurs de Paris sans doute, ont décidé de se passer de nos services et de travailler pour leur propre compte, au rabais, bien entendu. Nous allons les attendre sur la route, près de Blanc-Misseron...

— Pour les empêcher de passer ?

Milou, haussa les épaules dans un geste familier.

— Mais non, je t'explique : ces gars-là, ont acheté à Georges 10 kilos de « came »... C'est beaucoup plus que je croyais... Le tout pour 216 billets. Ça ne te dit rien ?...

— Pas grand'chose, sinon que ça me paraît énorme !

— En la passant eux-mêmes, ils économisent 84 000 francs... mais avec les risques du passage...

— Si je comprends bien, vous allez les dénoncer ?

— Pas si bêtes. On les aiderait plutôt à la passer... tu saisis ?... Je sais, par Georges, qu'ils ont vidé les tubes dans une enveloppe de toile, elle-même placée dans une sacoche de cuir fermant à clef... Bien renseigné, tu vois ?

— Je croyais ce Georges muet comme une carpe...

Milou consentit à sourire et continua :

— En partant d'Anvers, ils ont placé la sacoche dans un emplacement aménagé spécialement sous le carter, dans le plancher dans la voiture, une conduite intérieure bleu foncé.

« Alors, j'ai immédiatement alerté, à Mouscron, un brasseur qui démarche pour la bande. Coup de téléphone en langage convenu où il est question de bière à livrer, à telle heure, à tel endroit, à tel client... etc... Un patron de bistrot de Quiévrain est aussi alerté dans les mêmes conditions... On les retrouvera tout à l'heure en France.

Nous filons toujours, rapides, longeant la frontière.

A Mouscron, nous apprenons que le brasseur est parti comme il avait été connu, et aussi que la voiture qui nous intéresse a été vue sur la route, en direction de Blanc-Misseron...

A Quiévrain, nous nous mettons en rapports avec le patron de bistrot alerté par Milou. Sa voiture est prête. Nous allons passer devant, lui suivra l'auto des « caves » quand elle passera...

Quelques heures plus tard la voiture des trois hommes aborde la frontière à Blanc-Misseron et subit la visite traditionnelle, négative, bien entendu... Les occupants plaisantent, on le leur a conseillé à Anvers. De même leur a-t-on dit de n'avoir pas d'armes sur eux...

Trois rigolos qui vont faire la fête à Lille, pensent les douaniers en donnant enfin la route à la voiture.

A la petite allure, l'auto bleue traverse Blanc-Mousseron. Il fait nuit, la frontière est passée sans encombre, les occupants se réjouissent. C'est une belle recette supplémentaire et, dans le fond, cette réussite n'est pas si difficile qu'on le prétend...

Ils prennent la route nationale en direction de Valenciennes. Là, trois douaniers de la brigade volante les arrêtent et opèrent une nouvelle visite, aussi négative que la première, et la voiture, libre enfin, repart à toute allure cette fois, dans la campagne endormie.

A un kilomètre de Valenciennes, le brasseur, que nous avons rejoint, a garé sa voiture dans un chemin, sous bois. En attendant l'auto des fraudeurs, nous roulons lentement sur la route, en plein milieu. Un coup de trompe prolongé retentit : c'est l'auto bleue qui demande le passage. Nous nous garons sans hâte pour forcer l'autre à ralentir, puis notre conducteur manœuvre et se met subitement en travers. Milou saute avec ses deux acolytes et le brasseur :

— Haut les mains ! Police mobile ! crie-t-il...

Immédiatement, les trois individus obtempèrent. Une autre voiture arrive à ce moment. C'est celle du patron-bistrot de Quiévrain. Pendant que deux hommes tiennent les automobilistes sous la menace de leurs revolvers, les autres, dont Milou, fouillent rapidement la voiture et s'emparent de la précieuse sacoche !

— C'est bon, dit Milou, sur un ton que je ne lui connaissais pas. Votre affaire est claire. En route pour le commissaire spécial de Valenciennes... Ouste !...

L'auto bleue filait maintenant devant, à petite allure, suivie par les deux autres, la nôtre en dernier.

— N'essayez pas de fuir, ou vous êtes faits... Compris ? avait dit un gros homme qui devait être le brasseur...

Avant d'arriver aux premières maisons de la ville, nous stoppons net, laissant les autres continuer seuls, mimant une panne. Milou crie aux fraudeurs d'arrêter, mais ceux-ci, ainsi qu'il attendait, trop heureux de pouvoir fausser compagnie à la police, croient-ils, se lancent à toute allure et se perdent dans la nuit.

Leur « came » est perdue, mais ils en ont été quitte pour la peur...

J'ai revu depuis le brasseur. J'ai su par lui qu'il passait fréquemment de la « neige » dans son camion de bière lorsqu'il allait livrer à Lille, Tourcoing, Roubaix, Maubeuge ou Valenciennes, non dans les poufs, le « truc » étant depuis longtemps éventé, mais dans le montant d'une de ses échelles qui servent habituellement à descendre les fûts. Ce montant est creux et reçoit les tubes, dûment calés par de l'ouate afin d'éviter qu'ils se brisent.

C'est ainsi que, partout au milieu de nous, la drogue circule, s'échange, s'achète par les moyens les plus imprévus. Une ingéniosité sans cesse renouvelée préside à ces tractations qui s'effectuent sous le couvert de gestes habituels, de métiers innocents, sans que nous nous en apercevions, le plus normalement du monde.

MARC CHAMAR

Un homme en bras de chemise, tête nue, paraissait s'intéresser à la pêche.

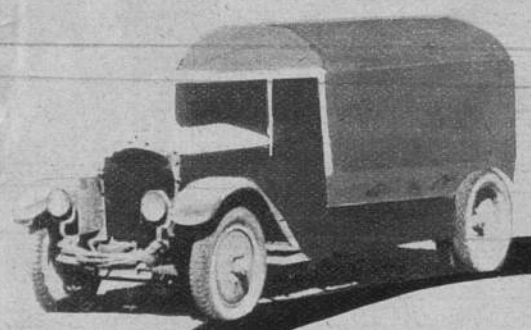

Antoine Villard, condamné sur un faux témoignage, est gracié après 6 ans de réclusion

Cette victime d'une erreur judiciaire, dit à "POLICE-MAGAZINE" ce que fut sa vie en prison.

ANTOINE VILLARD, vous êtes libre.

L'homme ramassa ses papiers, de menus objets qu'on lui avait retirés des poches le jour de son incarcération, là-bas, à Lyon, après sa condamnation, souleva par sa bretelle de corde l'espèce de besace enfermant son maigre baluchon et gagna la lourde porte dont il n'espérait plus qu'elle s'ouvrirait de longtemps pour lui.

Le gardien tira le battant. Un rais de lumière filtra. Tout d'un coup, ce fut l'apothéose.

Par cette matinée de janvier, le soleil, miraculeusement, prodiguait sa splendeur. Les eaux que roulait la Seine, à quelques mètres, en paraissaient moins boueuses.

Des pêcheurs à la ligne qui, sur les berges ou à bord des barques, faisaient une hécatombe d'ablettes et de brochets, tournèrent la tête.

Oh ! tout juste le temps de jeter un coup d'œil et une réflexion :

— Tiens ! un qui « se tire »...

Antoine Villard, lui, cligna des yeux, s'essaya à reconnaître ce monde oublié.

On aurait dit d'une taupe sortant de son trou. Il abaissa la visière de sa casquette déformée, sa casquette de 1931.

Un homme, déjà, était devant lui.

— Mon vieux...

— Mon vieux...

Une accolade.

Puis les présentations.

— Untel, de la fédération du bâtiment.

— Un tel, du syndicat des maçons.

— Untel, de la fédération lyonnaise.

— Untel, journaliste... qui t'a défendu.

Avec des gestes d'aveugle qui vient de recouvrer la lumière et qui n'ose y croire encore, Villard serre gauchement les mains qui se tendent.

J'ai l'impression qu'il n'y croit pas encore tout à fait ; il ferait le geste de se pincer pour se bien convaincre qu'il ne rêve pas que je n'en serais pas autrement étonné.

Enfin, il réalise. Oui, il est bien dehors, lui qui, hier encore, croyait avoir plus de deux ans à « effacer » ; sans compter les dix années de « trique ».

On l'emmène.

Il se laisse entraîner en jetant des coups d'œil furtifs sur les murs d'enceinte, ces murs qu'il a rêvé plus d'une fois d'escalader, ces murs qui, pour lui, étaient l'ennemi public n° 1, encore que le terme lui soit inconnu puisqu'il n'a pris force de locution que dans le temps même de sa réclusion.

— Tu vas prendre quelque chose de chaud pour te remettre, impose l'un.

— Une cigarette ? offre l'autre.

— Oh ! non. Merci. Pas tout d'un seul coup...

On sent qu'il veut dire : « Il faut que je me réadapte ». Mais il semble qu'il a perdu le souvenir de certains mots. Il tâtonne dans la conversation comme tout à l'heure il tâtonnait sous la lumière trop crue.

Obscurément, il cherche une transition. Elle se présente aussitôt.

Nous sommes au pont. Melun semble à peine réveillé, bien qu'il soit déjà près de 10 heures et demie. Nous pénétrons dans un bar où deux ou trois clients prennent leur café.

— Vous avez bien une arrière-salle ?

C'est Villard qui a posé la question.

Il y a une arrière-salle au jour plus que discret. Un couple que notre envahissement contrarie visiblement s'éclipse.

Alors, l'évadé de la centrale commence le récit de ses affres et des espoirs alternés sur le ton dont on fait les confessions à l'ombre propice des églises.

— Voilà. « Quand c'est arrivé... »

L'AFFAIRE ... C'est arrivé le 5 avril 1931.

A un moment où la crise entrait dans sa phase aiguë, où les rapports entre employeurs et employés s'aigrissaient de plus en plus.

L'industrie du bâtiment était particulièrement touchée. Des entrepreneurs déposaient leur bilan et leurs ouvriers allaient rejoindre l'armée des chômeurs sans cesse grossissante.

Quelques patrons tenaient cependant le coup. De ce nombre était M. Costes, qui avait un chantier, rue du Tonkin, à Lyon.

Dans les milieux patronaux, on disait : « Il ne tient que parce qu'il emploie de la main-d'œuvre étrangère à bon marché. »

Dans les milieux syndicaux, on ajoutait : « Il fait faire à ses ouvriers des heures supplémentaires tandis que nous mourrons de faim faute d'emploi. »

Bref, survint le drame.

M. Costes était sur son chantier, entouré de ses ouvriers. Deux hommes montés chacun sur un vélo surgissent :

— Tu n'as pas honte !...

M. Costes riposte vertement. Une discussion s'engage. Le diapason monte et, soudain, un coup de revolver claque. L'entrepreneur s'affaisse. Il a la cuisse traversée d'une balle. On le transporte chez lui, puis à l'hôpital. Quatre jours plus tard, il meurt. Il ne connaît pas ses agresseurs, n'a pu donner sur eux aucun renseignement.

L'affaire va être classée lorsque le Parquet est saisi d'une lettre anonyme : « C'est Antoine Villard qui a fait le coup. »

On recherche Villard. Le jeune maçon a appris qu'il y a de l'embauche à Toulouse. Il s'y est rendu. On le retrouve là-bas où il ne se cache d'ailleurs pas. On l'arrête. Il nie éperduement.

Le juge d'instruction hésite. Mais l'affaire est tellement grave...

Il renvoie l'inculpé devant la Cour des mises en accusation qui le renvoie devant la Cour d'assises du Rhône où il comparaît le 2 novembre.

Pourquoi ce renvoi ? Parce qu'un ouvrier italien, un certain Fredi, est venu dire qu'il avait reconnu Villard dans l'homme qui tira sur M. Costes.

A l'audience, Fredi affirme de nouveau que Villard est bien l'assassin. C'est la peine de mort suspendue sur la tête de l'accusé.

Mais le jury n'est pas tout à fait convaincu. Il rend un verdict mitigé. La Cour le condamne à dix ans de réclusion et dix ans d'interdiction de séjour, de « trique »...

. . . . . .

— Une cigarette, Villard ?

— Non, non : il y a tellement longtemps... Et puis, un grog et le tabac, c'est trop à la fois... Laissez-moi le temps...

Il se recueille...

Puis, soudain, il se révèle ardent de connaître ce qui lui vaut le bonheur inouï d'être là.

Il sait déjà certaines choses. Son ami Quettaud qui avait un permis de communiquer avec lui l'a informé que tous ses camarades lyonnais, qui n'avaient jamais douté de son innocence, n'avaient cessé de demander la revision du procès.

Maintenant, on lui explique comment ça s'est passé.

Un soir où il avait peut être bu plus qu'il n'est raisonnable, Fredi, la clef de voûte de l'accusation, a eu un accès de franchise. Il était avec des compagnons. On évoquait le drame. Tout à trac, l'Italien lâcha :

— Oui, j'ai accusé Villard, mais je n'était pas sûr que ce fût lui.

— Tu dis ?...

— Mais *si* : je n'étais pas sûr. J'avais dit au juge... Je ne pouvais pas me dédire au tribunal (*sic*).

Si Fredi ne fut pas ce soir-là écharpé, ce fut miracle.

. . . . . .

La suite logique : les parlementaires du Rhône saisis, la circulation de pétitions qui se couvrirent de milliers de signatures, les démarches au Ministère de la Justice ; l'objection qu'un seul témoignage ne suffisait à faire reviser l'affaire ; la découverte de deux autres témoins auditifs des propos de Fredi, irrécusables, ceux-là, puisqu'ils étaient du côté de l'accusation à l'audience.

Résultat : il y a un mois, une remise de peine de deux ans était accordée à Villard.

L'autre vendredi, la grâce pleine et entière était signée.

Fredi, lui, sentant le terrain dangereux, avait filé sur son pays d'origine et de là en Éthiopie. Autant sans doute par crainte de la justice des hommes, ses anciens compagnons, que de la Justice avec un grand J.

Devant la porte de la prison de Melun, Villard (au centre, avec un foulard blanc) *se laisse photographier entouré de camarades qui sont venus assister à sa mise en liberté.*

MÉTAMORPHOSE Maintenant, Villard, l'homme qui n'a cessé de crier son innocence, qui vient de pleurer à certaines évocations, dont le cœur se fond dans l'ambiance de chaude sympathie qui l'entoure, se métamorphose.

Il a bien eu une réaction normale : il a exprimé son désir de vengeance en criant presque : « Ah ! ceux qui m'ont enfermé là, je les retrouverai ! » Ses camarades l'ont calmé, « raisonné ». Par une réaction contraire, il a sangloté. Ce faisant, il a lavé le vieil homme et c'est une individualité nouvelle qui nous apparaît.

L'ex-maçon rejette maintenant sa casquette en arrière, découvrant ses cheveux coupés courts, prématurément blanchis.

Il parle de sa détention :

— Le plus dur, ce fut au début, à Riom. A l'idée d'être prisonnier pendant dix ans, la folie me gagnait...

« Ça a duré quelques mois, au bout desquels on m'a transféré à Melun.

« Mes velléités de révolte se sont brisées. La discipline des prisons est inexorable...

« ... Ce n'est peut-être pas toujours vrai pour tout le monde. Certains prisonniers de marque, les complices de Stavisky entre autres, peuvent recevoir un maximum de subsides mensuels de cent francs, alors que pareille faveur est interdite au commun des prisonniers.

« Il y a aussi les « planques ». Elles sont réservées à ces messieurs.

— Et les gardiens ?

La réponse arrive nette, précise :

— Rien à dire. Sauf pour quelques jeunes qui veulent faire du zèle. Mais, dans l'ensemble, aucune brimade inutile en dehors de ce que prescrit le règlement.

Villard conclut :

— Je sais bien qu'une prison n'est pas un lieu de repos, de délices. Il y a pourtant certains angles qu'on pourrait arrondir.

« On devrait, surtout, ne pas donner aux détenus le spectacle d'injustices criantes, l'impression qu'il y a une échelle sociale pénitentiaire qui fait qu'au sommet on a toutes les faveurs et à la base toutes les vexations, toutes les brimades...

Comme je m'étonne intérieurement du sens psychologique de cet homme entré fruste, à vingt-cinq ans, dans la géhenne, il répond, m'ayant sans doute deviné :

— Nous ne voyons pas le soleil. Les murs sont trop hauts. Nous ne connaissons rien ou presque de la vie extérieure ; mais certaines informations qui nous touchent directement franchissent l'enceinte de notre bagne.

« Comment ? Par des voies détournées : par l'arrivant chargé d'une commission, par le gardien qui lâche une parole, laquelle recoupée avec une autre, nous permet d'échafauder une hypothèse.

« En fait, j'avais une situation me donnant le plus de facilités de faire ce genre de recoupements.

« Il faut vous dire que j'ai appris un nouveau métier. Je suis typographe : metteur en pages, même.

« Il me passait entre les mains certaines choses qui me donnaient l'illusion de rejoindre le monde des vivants. J'avais aussi plus de chance que tout autre de recueillir certaines conversations qu'on tient loin des oreilles des détenus ordinaires mais qu'on entreprend dès qu'il n'y a plus à votre portée qu'un « cabot » qui a encore plus de quatre ans à tirer, sans compter la « trique » qui doit, à moins d'un miracle, le condamner à perpétuité.

« Et c'est comme ça que j'ai su qu'on s'intéressait à moi, que les copains ne m'avaient pas « laissé tomber ».

« J'étais loin de m'attendre pourtant au dénouement si brusque... »

. . . . . .

C'est un petit télégraphiste qui, à 9 h. 18, ce samedi-là est venu apporter l'ordre de libération. Un petit télégraphiste qui ne soupçonnait pas la joie qu'il apportait avec lui.

. . . . . .

L'heure passe et la route est longue jusqu'à Lyon. Il faut se séparer. Villard monte dans un taxi prêté par ses amis. La voiture démarre. Le libéré jette un dernier regard mélancolique sur la centrale. Ça y est. Le cauchemar est fini.

Dix heures plus tard, dans le bureau directorial d'un journal lyonnais, l'ancien maçon retrouve, avec quelle émotion, sa vieille maman et sa sœur.

Dehors, des milliers d'ouvriers du bâtiment attendent l'ex-prisonnier pour lui faire une ovation.

Et, déjà, celui-ci oublie Melun, oublie Riom, ces six années de réclusion pour ne plus songer qu'à l'avenir qui, enfin, semble lui sourire. Une grande injustice a été réparée... en partie, hélas !

JULIEN JEUILLY.

On accuse, On plaide, On juge...

LE PRINCE, SA FEMME ET LA GARÇONNIÈRE Il y a quelque cinq ou six ans, un grand seigneur — qui porte le nom d'une ancienne principauté de l'Allemagne du Nord — épousait une riche Américaine... Après trois ans de vie commune et de mésentente, le ménage se sépara sans toutefois divorcer.

La princesse occupait un somptueux hôtel parisien, le prince voyageait, et tout semblait aller fort bien dans les rapports lointains du couple désuni, lorsque l'épouse reçut sommation d'huissier d'avoir à payer une quarantaine de mille francs, montant de termes impayés d'un pied-à-terre de son mari.

Elle se renseigna et apprit que ledit pied-à-terre se trouvait dans un bel immeuble et était fort galamment meublé... Une chambre à coucher tendue de cretonne rose à bouquets avec des gravures libertines aux murs et un large divan dressé comme un autel sur lequel on sacrifiait sans doute à une religion païenne paraissait destinée à l'embarquement pour Cythère. Un salon-bar avec un comptoir d'acajou couvert de verreries, de métaux nickelés et de fioles multicolores complétait, avec une salle de bain aménagée comme un laboratoire de luxe, cette installation qui n'était évidemment pas une habitation :

— Mais c'est une garçonnière ! s'écria la princesse quand elle connut, par un intermédiaire, l'appartement de son mari.

L'huissier ne se démonta pas :

— Oui, madame, c'est une garçonnière, mais ce n'est pas une raison pour ne pas payer ce qui est, en somme, une dette du ménage.

— Du ménage ? Une garçonnière ?

— Qu'importe ? Vous devez payer !

La princesse s'y refusa, d'où procès ; devant le tribunal civil Me Loche soutint qu'on ne pouvait en bonne justice obliger sa cliente, séparée de fait de son mari, à payer la garçonnière de celui-ci, garçonnière où, bien entendu, il se trouvait en charmante compagnie, ainsi que le prouvaient les pyjamas audacieux et les chemises de nuit transparentes trouvés dans les armoires.

Le tribunal adopta cette thèse et jugea que la princesse n'avait pas à payer les loyers de l'aimable logis du prince, mais, ce jugement ayant été rendu par défaut, l'affaire sera de nouveau, après opposition de l'aristocratique locataire de la garçonnière, plaidée devant le tribunal.

SYLVIA RISSER.

M. Guillaume, se penche sur le corps de l'économiste russe assassiné. (F. P.)

Le corps de la victime quitte l'hôtel particulier de la rue Michel-Ange. (Rap.)

Le Mystère Navachine

Le jeune homme blond

M. Roches, pour ses débuts, est tombé sur un « bel os à ronger ».

Un « bel os à ronger » est une expression policière qui dit bien ce qu'elle veut dire, elle signifie qu'une affaire se présente si mal à la sagacité des enquêteurs qu'il leur est impossible, en possession de si minces éléments, de suivre la moindre piste sérieuse et surtout d'entrevoir un peu de la lumière de la vérité.

Le crime du Bois de Boulogne est un « bel os ».

Rappelons les faits, que tout le monde a d'ailleurs encore en mémoire.

L'autre matin, un triste matin d'hiver avec pluie fine et pénétrante, avec nuages gris et bas, avec rues, routes et chemins détrempés, il se trouvait un homme flanqué de ses deux chiens qui arpentait les pelouses du Bois dans sa partie toute proche du Parc des Princes.

Cet homme allait d'un pas alerte, la canne à la main. Il était seul. Dans un instant, il allait s'arrêter, planter sa canne en terre et, comme chaque matin, effectuer quelques mouvements d'exercice physique.

Cela était rituel. Le garde chargé de la surveillance de ce secteur du Bois, les promeneurs habitués de ce coin connaissaient, du moins de vue, l'homme aux chiens qui pratiquait de la culture physique quel que fût le temps.

Jusqu'ici, rien d'anormal.

Or, un peu avant onze heures, M. Leveuf, comptable, qui passait dans les parages, ainsi qu'un autre promeneur, qu'une jeune femme et peut-être que d'autres personnes, assistèrent à une scène bien étrange.

Ils aperçurent, au loin, à 100 ou 200 mètres d'eux, deux hommes qui se disputaient. Ils n'entendaient pas, mais ils voyaient.

Les deux hommes paraissaient boxer !

Et puis, soudain, l'un des adversaires s'écroula à terre, tandis que l'autre, aussitôt, prenait le large.

M. Leveuf se précipita, d'autres aussi se précipitèrent. Ils arrivèrent pour découvrir, gisant à terre, un cadavre !...

L'homme qu'ils avaient vu s'écrouler, était mort. Il perdait son sang par deux ou trois blessures.

Pendant ce temps, le meurtrier avait prudemment disparu. Tout juste, les témoins du drame avaient-ils remarqué qu'il était d'allure jeune et qu'il portait un chandail clair.

Aussitôt, l'alerte fut donnée. Le garde arriva en courant. La police fut prévenue par téléphone.

La nouvelle, en deux mots, était celle-ci :

— Un crime vient d'être commis au Bois !

Au moment même où les premiers policiers arrivaient, tous les témoins, de crainte d' « avoir des histoires », s'étaient prudemment éclipsés à l'exception de M. Leveuf.

C'est alors qu'une femme, accourue depuis quelques secondes, poussa soudain un cri :

— Mais c'est mon maître ! C'est mon patron !...

Dans son émoi, elle expliqua encore :

— Je venais le chercher de la part de Madame, elle s'étonnait qu'il fût en retard, il aurait dû être rentré depuis avant onze heures; on s'inquiétait à la maison.

— Mais qui était votre patron ?

— M. Navachine...

M. Guillaume, M. Roches son successeur, des inspecteurs, étaient déjà présents.

On procéda aux constatations d'usage.

La victime paraissait avoir été tuée par plusieurs balles de revolver tirées à bout portant. L'une avait pénétré par la joue gauche; une autre, tirée en pleine poitrine, avait dû atteindre le cœur et provoquer la mort.

Au demeurant, près du cadavre, gisaient trois douilles, les douilles sans nul doute des balles meurtrières.

M. Guillaume aussitôt remarqua :

— Ce sont des douilles de balle de très petit calibre. Elles proviennent d'un revolver de « dame ». Il est rare qu'un meurtrier se serve d'une arme qui, à tout prendre, est combien moins dangereuse que n'importe quel revolver automatique.

Il traînait également à terre deux paires de lunettes, aux verres brisés. L'une devait appartenir à la victime, l'autre à son agresseur.

On devait constater aussi que la victime ne s'était pas servie de sa canne pour sa défense, or cette canne était une *canne-épée*.

Enfin, les deux chiens avaient été d'aucun secours à leur maître; il est vrai qu'il ne s'agissait pas de féroces chiens de garde.

Voici résumés les éléments du problème.

En fin de matinée, à l'heure du déjeuner, on savait une chose précise : la victime s'appelait M. Navachine.

Qui était ce M. Navachine ? Un inconnu ; ni vous ni moi ne savions qui il était...

● ● ●

Mais tout changea lorsqu'on sut qui était M. Navachine.

Pensez donc! un économiste notoire, un homme qui avait été et était peut-être encore en relation avec les Soviets, un homme qui vivait sur le pied de trois cent mille francs par an, qui avait pour ami M. de Monzie et qui devait recevoir à déjeuner, le jour même du crime, une de nos excellences, M. Spinasse !

Alors, vous dis-je, tout changea !...

Comme chaque fois qu'en France une personnalité quelconque disparaît dans d'aussi tragiques circonstances, chacune y alla de sa petite hypothèse. Toutes les maffias de la terre furent mises en cause, à croire qu'un monsieur de bien ne pourrait pas être tué, lui aussi, comme tout le monde, comme la rentière du coin, par un simple assassin pour une raison qui ne serait pas une raison d'État.

Mais, vous dis-je, cela n'est pas dans nos habitudes, et malheureusement n'est pas fait pour aider la police qui, sur le coup, dans l'obligation d'écouter les uns et les autres, se voit chargée de rechercher dans tous les milieux politiques, parmi tous les réfugiés blancs et rouges.

L'enquête, alors, embrasse le monde... mais automatiquement piétine et ne fait aucun progrès.

Dans le domaine des recherches, mieux vaut s'en tenir aux faits acquis, aux faits normaux qui doivent logiquement retenir l'attention de la police quelle que soit la personnalité de la victime, que de courir après de multiples ennemis imaginaires indiqués par les uns et les autres sous le coup des passions politiques.

Quel est le fait ici ?

L'assassin est un jeune homme... il portait un chandail clair, des lunettes aussi, qu'il perdit sur les lieux du crime. M. Leveuf ajoute également qu'il était blond.

Alors il n'y a qu'à courir après un jeune homme blond, quitte une fois qu'il aura été arrêté, à apprendre qu'il a agi pour son propre compte ou pour celui de quelque sombre et mystérieuse « Oustacha ».

La vraie, la seule enquête, la voici :

Qui est le jeune homme blond ?

● ● ●

Et du jeune homme blond, vous le savez, on a retrouvé la trace. Par malheur, pas après le crime, mais avant. C'est mieux que rien.

Le jeune homme blond, depuis plus de dix jours, s'inquiétait de Navachine.

Entre le 12 et le 15 janvier, c'est le cantonnier de la Ville de Paris, Mallet, chargé du service du secteur de la rue Michel-Ange, qui est abordé par lui :

— Connaissez-vous l'adresse de ce monsieur, lui a dit l'inconnu.

Et Mallet, sur un bout de papier qu'on lui tendait, lut :

« Navachine ».

Mallet aussitôt répondit :

— Ce monsieur habite au 28 !

Mallet eut largement le temps de dévisager le jeune inconnu. Il saurait le reconnaître !

En outre, Mallet, qui s'exprime fort bien, ajouta :

— Je crois à l'accent que mon interlocuteur était russe.

Simple appréciation.

Cependant, le jour même, l'inconnu frappe à la porte de Navachine. Une domestique lui ouvre, Mlle Greuz. Voici donc un second témoin qui reconnaîtrait à l'occasion le jeune homme blond.

A la vue de Navachine, il s'excuse :

— Ah ! Je me suis trompé, je cherchais un Navachine plus jeune...

Et il disparaît.

Enfin, quelques jours plus tard, M. Renoult, professeur de culture physique de la fillette de l'économiste, reçoit à son tour la visite de cet étrange individu.

— Mlle Navachine est-elle ici ?

— Non, elle vient de partir...

Il faut absolument que je la vois... Donnez-moi l'adresse de ses parents.

Je ne puis.

Au fait, pourquoi cette demande ? L'inconnu, par Mallet, a déjà l'adresse et, au demeurant, il lui suffirait d'ouvrir un annuaire téléphonique pour la connaître.

Mais cela fait maintenant trois témoins qui ont vu le jeune homme blond, un jeune homme dont le signalement correspond

(Suite page 14.) PHILIPPE ARTOIS.

Dans les couloirs de la Police Judiciaire, M. de Monzie fournit des précisions à un de nos collaborateurs. (Int.)

Les enquêteurs quittent le petit restaurant de la rue Falguière où M. Navachine déjeunait souvent. (V.)

L'économiste russe

Lorsque nous arrivâmes au commissariat de police du quartier d'Auteuil, les premiers mots que nous entendîmes étaient ceux-ci :

— ...Je connaissais cet homme parfaitement... Une remarquable intelligence... C'est inimaginable... Pauvre Navachine...

Celui qui s'exprimait ainsi se trouvait dans la cabine téléphonique dont la porte était fermée. C'est lorsqu'elle s'ouvrit, la communication terminée, que je me trouvai en présence de M. de Monzie, ancien ministre.

Quels rapports pouvaient bien exister entre le maire de Cahors et le mystérieux crime du Bois de Boulogne ? M. de Monzie ne devait pas tarder à me le dire en ces termes :

— M. Dimitri Navachine était un extraordinaire économiste et c'est à ce titre que je le voyais. Il était très lié aussi avec plusieurs personnalités politiques françaises, entre autres M. Spinasse, l'actuel ministre de l'Économie nationale, M. Paul Reynaud et M. Cathala.

« Nos rapports étaient d'ordre intellectuel. Sans plus. D'ailleurs, M. Dimitri Navachine ne s'occupait pas du tout de politique, si ce n'est en ce qui touche l'économie. Mais, en cette matière, c'était vraiment un grand savant.

« Ainsi, chaque fois qu'un problème économique ardu se présentait, c'est à lui qu'on s'adressait et qu'on demandait conseil. Il avait de larges vues et une connaissance étendue sur beaucoup de choses. Par exemple, il fut, un moment, appelé à donner son avis sur la question des pétroles, question pendante entre l'U. R. S. S. et le Gouvernement espagnol.

« Il se déplaçait fréquemment, était conseiller de nombreuses sociétés financières et collaborateurs de plusieurs journaux français.

« Il menait la vie la plus simple, la moins politique, la moins compliquée qu'on puisse imaginer.

« Certes, il appartenait à la franc-maçonnerie, mais c'était surtout un maçon mystique et propagandiste : il faisait souvent des conférences dans les loges et avait le désir d'éduquer ainsi des jeunes gens s'intéressant à l'économie politique.

« Je dois ajouter que, de la part des russes blancs, il avait été maintes fois très violemment attaqué.

« D'autre part, on a dit que M. Dimitri Navachine n'avait plus le droit de rentrer en U. R. S. S. Je n'en sais rien. Lui-même n'en savait rien, car, n'ayant jamais eu l'occasion de demander son passeport depuis 1930, il ne pouvait connaître quel accueil lui aurait été réservé.

« Cependant, pour ma part, je pense que mieux valait pour lui ne pas retourner en U. R. S. S. »

Ainsi nous parla M. Anatole de Monzie, qu'on sentait plus ému qu'il ne voulait le paraître, à la suite de la mort de son ami.

■ ■

Dimitri Navachine ?

Une énigme vivante...

Dont il importe tout d'abord de rappeler brièvement le passé :

Né à Moscou, le 30 août 1889, fils du célèbre botaniste russe Serge Navachine ; à treize ans, il partait à Londres avec son père et commençait alors à fréquenter tout un monde d'érudits. A dix-huit ans, parlant cinq langues, ayant fait de sérieuses études de droit, il entrait comme avocat stagiaire chez Me Alexandre Lednitzky.

En mars 1917, au moment de la révolution, il était vice-président du Comité central de la Croix-Rouge (section des prisonniers de guerre). Il prit aussitôt parti pour les révolutionnaires et fut alors chargé d'une tâche particulièrement importante : l'organisation des transports.

Le prince Lvov le nomma ensuite président du Comité d'aide aux prisonniers. C'est alors qu'il s'installa — à vingt-huit ans ! — dans le palais du grand-duc Nicolas Mikaïlovitch.

Il était devenu, on peut le dire sans crainte d'être taxé d'exagération, il était devenu un véritable ministre.

Un peu plus tard, « l'Union de Socialistes évolutionnistes russes » le choisissait comme vice-président.

Vint la révolution d'octobre. Dimitri Navachine refusa alors de lutter contre les Soviets et fut, pour ce motif, jeté en prison. Il devait y rester huit mois.

A sa libération, il s'opposa nettement aux russes blancs et prêcha la collaboration de tous avec Lenine.

Pour le remercier, le nouveau Gouvernement lui offrit alors une situation à la Banque Populaire de Moscou.

Trois ans plus tard, en 1912, il commençait sa propagande anti-hitlérienne en faisant une tentative désespérée pour empêcher Tchitcherine de signer le traité de Rapallo, traité qu'il déclarait néfaste aux intérêts de l'U. R. S. S.

Ayant échoué, il rentra dans l'ombre pour peu de temps, vint en France en 1921, retourna en Russie en 1924, y resta six mois, revint à Paris, où, après un nouveau séjour en U. R. S. S., il s'installa définitivement, nommé directeur, en 1927, de la Banque soviétique russe.

Cette place lui avait été donnée par Patiakoff, alors commissaire du peuple et qui vient d'être, à Moscou, condamné à mort et exécuté avec d'autres « trotskystes ».

Par la suite, les rapports entre Patiakoff et Dimitri Navachine devaient se tendre...

Enfin, en 1930, rappelé par le Gouvernement de l'U. R. S. S., le réputé économiste refusa de rentrer en Russie et préféra donner sa démission de la Banque Soviétique.

Depuis lors, s'étant consacré au journalisme, il parut se tenir systématiquement éloigné de tous les milieux russes de Paris et ne plus vouloir s'occuper de politique. Quant on lui parlait de ses opinions, il répondait :

— J'ai toujours fait preuve de loyalisme

M. P. de Girard, juge d'instruction chargé par le Parquet de suivre l'affaire. (M. P. P.).

avec le Gouvernement de l'U. R. S. S. Je continue.

Il était, en outre, un fervent défenseur du pacte franco-soviétique.

Cependant, il y a un mois, il parut quelque peu évoluer en faisant une conférence au cours de laquelle il critiqua les conceptions économiques des dirigeants de l'U. R. S. S. Critique d'ailleurs assez peu grave pour ne point y attacher trop d'importance.

Par contre, M. Dimitri Navachine, qui ne dissimulait pas son aversion pour le Reich, manifestait de plus en plus contre les persécutions dont les Israélites d'Allemagne avaient été victimes et il faisait partie, depuis peu, du « Comité de Défense des droits des Israélites de l'Europe Centrale et Orientale ».

— Mon but, disait-il parfois, est de contrecarrer la propagande hitlérienne dans les milieux jeunes russes des pays limitrophes de la Russie, notamment la Pologne et la Roumanie.

Et il ajoutait que, selon lui, les attentats qui coûtèrent la vie à M. Paul Doumer et à M. Louis Barthou avaient été préparés par des agents hitlériens, l'organisation des terroristes croates touchant des subsides de l'Allemagne.

C'est pour lutter contre l'influence hitlérienne que M. Dimitri Navachine avait rêvé de fonder une revue qu'il comptait diffuser dans les pays balkaniques. C'est pour le même motif qu'il préparait un important congrès des jeunes Russes de Tchécoslovaquie, de Bulgarie, de Yougoslavie et de France. Il parlait de ce projet avec beaucoup d'enthousiasme :

— Vous verrez que mon mouvement aura une grande ampleur.

La mort devait l'empêcher de réaliser cette idée.

■ ■

Quelles étaient, exactement, les ressources de M. Dimitri Navachine ?

Il est difficile de le préciser.

L'économiste russe habitait, rue Michel-Ange, un hôtel particulier d'un loyer de 20 000 francs. Il avait une cuisinière, une femme de chambre et deux secrétaires. On peut dire qu'il vivait sur un pied de deux cent mille francs par an environ.

Très généreux, il venait volontiers en aide aux émigrés et il n'était pas rare de le voir distribuer ainsi deux à trois cents francs dans une seule soirée.

C'est pourquoi beaucoup de gens qui le connaissaient ou qui même se prétendaient ses amis, se demandaient parfois :

— Où prend-il tout cet argent ?

— Ce sont peut-être des rentes.

— Pensez-vous, il lui faudrait pour cela avoir un capital de près de cinq millions. Jamais il n'a possédé cela.

— Alors ?

— Je crois plutôt qu'il fait des affaires à la Bourse.

— A moins qu'un Gouvernement...

— Lequel ?

— Ça !...

Il est utile, à ce sujet, de reproduire un article paru le 10 septembre 1930 dans un journal russe de Paris, les *Dernières Nouvelles*, sous la signature de M. Krankor Angorski.

On verra que l'auteur de ce papier n'est pas d'accord avec M. de Monzie, en ce qui concerne l'activité de la victime :

« Navachine, dit-il, est directeur de la Banque Soviétique, mais, en même temps, il est collaborateur officiel de l'ambassade, consultant de la délégation commerciale et correspondant du Guépéou.

« La banque est paravent dans son travail. Navachine rend, certes, quelques services à la banque. Celle-ci lui paie 50 dollars, tandis que la délégation commerciale lui donne, par le truchement de la banque, 250 dollars. Je ne sais combien il reçoit de l'ambassade.

« Les fonctions de Navachine consistent à étudier la presse et à en étudier des comptes rendus économiques et financiers.

« Il doit aussi pénétrer dans les milieux industriels et financiers français pour réunir des informations que l'ambassade et les autres institutions soviétiques jugent utile de donner. Il doit ainsi exposer les résultats de ses « conversations » dans les milieux français et envoyer des informations secrètes au chef de la direction du service des renseignements du Guépéou, Artuzoff ; conduire les différentes négociations — préliminaires dans la plupart des cas — sonder le terrain avec les banques, les firmes et les différentes institutions dans les rapports qui intéressent les organes soviétiques ; enfin, remplir différentes missions particulières...

« Quant au travail de « réalisation », Navachine n'y prend presque jamais part d'une façon indépendante. Autrement dit, Navachine ne joue aucun rôle dans la direction de la banque. Cependant, aussi bien dans la presse que dans le public, on établit souvent un rapport entre la banque et le nom de Navachine comme directeur. Il existe même l'expression « la banque Navachine ».

« Navachine rend de grands services à la représentation diplomatique (Polpredstwo), étant en même temps un microphone et un haut-parleur. Il existe, cependant, un arrêté de la commission présidée par Roiseman, représentant de la Tcheka, envoyé par le Polizouro de Moscou, ordonnant sa démission et rédigé, si ma mémoire ne me trahit pas, dans les termes suivants :

« Considérer la liaison avec Navachine non seulement comme utile, mais nuisible. Prenant en considération la nature de son activité, prendre des mesures de sécurité non seulement en France, mais à l'étranger; en général, s'entendre, quant au plan, avec les organes respectifs de Moscou. »

« On procède au vote, tout le monde est pour cette proposition.

« Cependant, Dovgalevsky et Tourmannoff sont contre, considérant indispensable de soumettre le problème à la solution de Moscou. Mouradiane s'abstient du vote, étant donné que la banque n'est pas intéressée à Navachine.

« Le procès-verbal a été homologué par le Politburo, organe suprême de Moscou.

« Le plus étonnant, c'est que Navachine connaît tout cela, et il ne s'en émeut pas. Probablement a-t-il aussi des atouts dans les mains. Il sera intéressant de savoir qui marquera le prochain coup dans ce jeu passionnant. »

Que cela signifie-t-il ? »

Peu de choses, si l'on en croit les enquêteurs.

De plus, comme me faisait remarquer l'autre jour une personnalité française ayant bien connu M. Dimitri Navachine :

— Faut-il attacher de l'importance à un article rédigé par un adversaire politique ? En ce qui me concerne, je m'en garderai bien.

Ce à quoi quelqu'un rétorquait :

— Il n'y a pas de fumée sans feu.

■ ■

D'autre part, Mme Navachine faisait parvenir à M. de Girard, le magistrat instructeur chargé de l'affaire, la lettre suivante :

« Monsieur le Juge d'instruction,

« Il me revient que certains feraient courir les bruits que mon mari aurait, au cours de son existence et particulièrement dans ces dernières années, bénéficié de ressources occultes et inavouables.

« Je ne saurais tolérer d'aussi lâches et perfides attaques contre la mémoire de mon cher disparu. Il ne m'a laissé, en mourant, que son souvenir et son honneur.

« Je ne manquerai pas de défendre l'un et l'autre, et c'est pourquoi je vous serais obligée, monsieur le juge, de bien vouloir proscrire toutes investigations pour rechercher, notamment dans les banques et dans les comptes que pouvait y avoir mon mari, l'importance de ses ressources et leur origine parfaitement avouables.

« Mon mari était journaliste et il était économiste. Il vivait des articles qu'il écrivait et des conseils qu'il donnait à des entreprises commerciales ou à des groupements commerciaux.

« Il n'y a rien dans sa vie, rien dans ses ressources à dissimuler, et c'est pourquoi, monsieur le juge, j'ai l'honneur, du fond de ma grande détresse, de solliciter de votre justice une mesure d'instruction qui mettra

GEORGES CHAPERON.

(Suite page 15.)

Les condamnés du procès de Moscou

Treize des accusés ont été condamnés à mort et exécutés. Voici, à gauche et de haut en bas, *quelques-uns des accusés : Mouraloff (à mort) ; Radek (dix ans de prison) ; Piatakoff (à mort) ; Sokolnikoff (dix ans) ; Serebriakoff (à mort).* (Rap.)

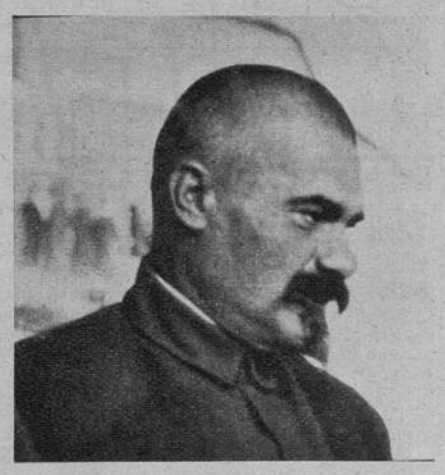

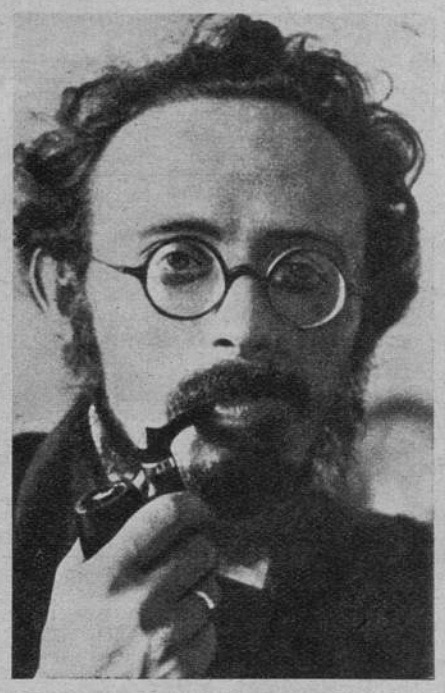

CAUSES SALÉES

L'ami d'Éléonore.

Accusée de complicité dans une affaire de cambriolage, Éléonore J..., femme de chambre, n'a pas été retenue en prison préventive. Nous la voyons toute tremblante néanmoins à la barre de la 12me chambre, présidée par le plus indulgent des magistrats.

— Voyons, mademoiselle, vous avez entendu vos maîtres. Ils vous avaient laissé la garde de leur appartement dans la soirée du 29 avril. Or, non seulement vous n'avez rien gardé, mais les apparences sont contre vous en ce qui concerne les détails... techniques de cette opération... Devant le juge instructeur, vous n'avez pas été bien bavarde...

— J'ai dit la vérité. Je ne comprends rien à cette affaire.

— Hum ! Dites-nous au moins où vous vous trouviez, tandis qu'on mettait au pillage le logis de vos patrons ?

Éléonore baisse le nez, tortille ses gants noirs, se pose d'un pied sur l'autre à la façon des échassiers, mais conserve un éloquent silence.

— Votre... ami, ce jeune homme que vous voyez là au banc des détenus, s'est aussi proclamé innocent... On l'a pourtant découvert dans l'escalier conduisant à la cave de l'immeuble. Il y était d'ailleurs en manches de chemise... Vous pourrez peut-être nous dire quel fut son rôle au cours de cette soirée remplie de mystères ?

L'inculpé mis en cause de si directe façon est un jeune gars aux yeux sombres, habillé à la dernière mode... du magasin de confection. Il a les mains blanches du monsieur qui n'en « fiche » pas lourd et les épaules grêles de l'adolescent à peine éclos.

Pour la dixième fois, il articule :

— Éléonore et moi, on est victimes d'une erreur, monsieur le juge.

— Expliquez au moins votre présence dans la maison à une heure du matin !

Cette fois, la réponse vient de la petite femme de chambre.

— Si cela doit nous faire du bien (*sic*) à Albert et à moi, je vais dire comment que ça c'est passé, monsieur...

— Mais on ne vous demande pas autre chose.

— Oh ! j'aurais préféré qu'on retrouve ceux qui ont fait le coup... parce que...

Les réticences d'Éléonore sont évidemment dictées par une sorte de gêne, de malaise indéfinissable, que nous ne tarderons pas à partager.

Qu'on en juge.

La jeune fille dont le passé est tout à son honneur fréquentait depuis quelque temps Albert H..., le gandin de la « boîte à sel »... Elle l'avait connu au bal Wagram, mais, depuis plus de trois mois, elle s'était toujours refusée à lui laisser prendre autre chose qu'un baiser sans conséquences.

Le matin du 9 avril, en allant promener le chien de Madame, Éléonore rencontre Albert au « tabac » du coin. Albert a mauvaise figure. « C'est parce que je me fais du mauvais sang, Léo, lui dit-il. Je me ronge... Tu ne m'aimes pas ou alors c'est que tu te plais à me faire souffrir. — Enfin, qu'est-ce que tu veux, Albert ?... — Toi !... » C'est net, c'est clair, ce l'est tellement qu'Éléonore dont le cœur est charitable finit par s'émouvoir. « Albert, je ne peux sortir que le samedi — Je n'attendrai jamais jusque-là... Nous sommes mardi, je me morfonds trop... — Écoute, ce soir, en tout cas, ce n'est pas possible, mes patrons seront absents, et, comme la cuisinière est en congé, je vais être obligée de rester à l'appartement à sa place. C'est une marque de confiance de Monsieur et de Madame. — C'est bon, tu cherches des motifs... Adieu, Léo, tu ne me reverras jamais. » Là-dessus, il paie son verre, tourne les talons et s'en va sans se retourner. Surprise, profondément chagrinée, Éléonore rentre avec le chien. Elle pleure toute la journée, le soir arrive, elle s'installe à la cuisine et, tout à coup, on frappe. C'est Albert. Il n'a plus la mine allongée, il est radieux, plein d'allant, de décision et d'autorité. « Ma petite Léo, clame-t-il, on va sortir. Vite habille-toi. — Mais c'est impossible ! Et puis que viens-tu faire ici ? — Je suis entré en passant. Allons, ouste, dépêche... Nous allons au cinéma... »

— Monsieur le président, poursuit Éléonore avec une grande sincérité, lorsque je vis mon ami tellement décidé, j'eus un peu peur. J'avais la garde de l'appartement. Monsieur m'avait recommandé de ne pas bouger, car il possédait des collections de médailles...

— « Il possédait » est le mot juste. Elles ont été raflées par le ou les cambrioleurs.

— Enfin, pour éviter de quitter mon poste, je cherchai alors tous les moyens capables de retenir Albert, puisque je ne pouvais avoir la prétention de le renvoyer.

— Vous pouviez appeler !

— Monsieur le président, le remède aurait été pire que le mal, sourit cette fine mouche d'Éléonore. J'aurais ameuté les voisins, la concierge, et que leur aurais-je dit ? Que mon ami avait de mauvaises intentions ?

— S'il n'était monté que pour vous faire sa cour, vous pouviez peut-être les trouver excellentes, sans trop l'avouer, ces intentions ?

— Peut-être. En tout cas, je finis par trouver le joint. Lui ayant sauté au cou, il ne put résister au désir d'aller plus loin. Il se mit à m'enlever marobe, les lingeries. Et, ma foi, prise moi-même au jeu, je le laissai m'entraîner dans la chambre de Madame.

— Mademoiselle, ne poussez pas le souci du détail jusqu'à l'extrême limite.

— Ma foi, non, réplique ingénument Éléonore. D'ailleurs, la vue du lit me ramena tout de suite à des sentiments plus... sages. Je criai à Albert que je ne ferais jamais ça sur la courte-pointe de Madame.

(Rires dans l'auditoire.)

Ce qui s'ensuivit confine à la tragi-comédie.

Enflammé par un début mené tambour battant et selon les pures traditions, Albert voulut insister, Éléonore se débattit, une véritable lutte s'engagea, au cours de laquelle ce qui restait de linge sur la petite femme de chambre se trouva réduit en pièces.

Il fallait pourtant que l'un des deux cédât. Éléonore, une nouvelle fois, gagna la manche. Amoureuse, oui, mais respectueuse de ses devoirs envers ses maîtres, elle mit une telle ingéniosité à se défendre qu'enfin la victoire lui sourit. Échappant aux étreintes du terrible Albert, elle s'échappa, gagna la cuisine, bondit comme elle était, c'est-à-dire à peu près nue, dans l'escalier de service et pensa pouvoir gagner sa chambre pour s'y couvrir d'une robe ou d'un manteau. Mais Albert ne désarmait pas. Il prit sa course derrière sa jeune amie, et arriva chez Éléonore au sixième étage, à temps pour ne pas recevoir l'huis sur le nez.

Qu'une réconciliation très affectueuse soit alors intervenue dans la mansarde entre les deux amoureux, on ne nous le dit pas. En tout état de cause, Albert et Éléonore — toujours d'après cette dernière — ne sortirent de leur chambrette que tard dans la nuit.

La femme de chambre s'aperçut à ce moment qu'elle n'avait pas la clef de l'appartement. Confuse, elle réfléchissait dans l'escalier sur la conduite à suivre quand des exclamations poussées par ses maîtres qui, rentrés, venaient de découvrir leur logis mis au pillage, la plongèrent dans des transes affreuses. Albert crut bon de s'échapper. En bas, il trouva toutes les portes closes et put apercevoir la silhouette du concierge faisant le guet, prêt à sauter sur n'importe qui. Il s'engagea alors, tremblant de peur, dans l'escalier de la cave. On l'y découvrit quelques minutes plus tard...

M. le substitut, après cet aveu, déclare que, s'il est assez disposé à ne plus voir dans l'inculpé l'auteur effectif du cambriolage, il retient contre lui le délit de complicité.

— Car ces agissements du nommé Albert, ajoute-t-il, n'ont eu, à mon sens, qu'un but : celui d'éloigner la femme de chambre, quitte à lui faire subir les derniers outrages pour la convaincre plus aisément ensuite. Il n'a pas voulu nommer ses complices, mais on les retrouvera.

Cependant, l'avocat des deux prévenus n'aura pas de peine, attendu qu'on n'a rien retrouvé ni chez le jeune homme ni chez la jeune fille et que l'exposé sincère d'Éléonore s'accorde en tout points avec les constatations de l'enquête, sauf en ce qui concerne l'accusation portée contre eux faute de mieux, à obtenir du tribunal une sentence moins que sévère.

— En raison des bons renseignements que l'on a sur l'un et l'autre des inculpés, énonce le président : trois mois de prison avec sursis à Albert H... et 25 francs d'amende. La fille Éléonore est acquittée.

— Si le procureur ne fait pas appeler à minima, c'est un triomphe, murmure le défenseur à l'oreille de ses clients...

Un procédé qui a fait ses preuves.

Fille, petite-fille et arrière-petite-fille de cocottes. Cela peut sembler drôle, mais beaucoup plus d'hétaïres qu'on ne pense ont des enfants qu'elles élèvent en général avec beaucoup de soins... Florette N... avait connu vers 1910 une époque presque glorieuse, en tout cas fortunée. Titulaire de nombreuses attestations émanant quelques-unes de têtes couronnées ou près de l'être, elle fit en effet, pendant un lustre ou deux, partie de cette escouade de femmes à la mode, avec qui il était de bon ton de coucher, pour certains membres du Jockey-Club ou du Cercle de la « Pomme de terre ».

Au cours des débats, car elle comparaît en justice pour racolage non autorisé, compliqué d'insultes et de rébellion à agent, Florette, qui a cinquante-six ans, se vantera d'avoir connu le duc de Cervantès et le vieux baron R... Elle racontera même, par-dessus le marché, comment ce financier multimillionnaire la découvrit un soir, l'invita à lui prodiguer certaines faveurs à la suite desquelles, sur la cheminée (il y en avait encore) il déposa délicatement un billet de mille.

— Oh ! baron, dit alors Florette, croyant ainsi influencer énormément son partenaire et peut-être prendre dans son cœur, par la suite, une place vraiment profitable... Baron, je ne suis pas montée pour de l'argent.

A quoi M. R... répondit illico en remettant avec prestesse la bank-note dans son portefeuille, puis il franchit la porte pour ne plus jamais récidiver.

— Et voilà les hommes, poursuit, la bouche amère, notre prévenue. Voilà ce que j'ai été et qui j'ai connu, vous vous rendez compte ? De là à dégringoler comme je l'ai fait, il n'y avait pas grande difficulté ; aujourd'hui, c'est le tribunal... Demain, quoi ? L'asile de nuit, la grande cloche ?... La Seine peut-être ! Dame !

Evidemment les conseils de travail, de résignation, de lutte contre l'adversité, M. le président les trouve à ce point superflus qu'il se hâte d'en revenir aux faits.

— Vous avez déchu, c'est entendu, déclare-t-il. « Grandeur et misère des courtisanes ». Pour le moment, nous sommes obligés de faire abstraction d'un passé... notoire pour nous occuper d'un présent tourmenté... Voyons, pourquoi avez-vous frappé les agents ?

Florette ébauche un geste vague.

— J'étais un peu paf !... Oui, un client m'avait offert des anisettes dans un bar voisin de chez moi... J'en ai bu une douzaine... Ça m'a retournée...

— L'ivresse n'est pas une excuse...

— Oh ! je le sais, mais aussi ces agents en uniforme n'avaient pas à s'occuper de moi. Qu'est-ce que je faisais de mal ?

— Il paraît que vous aviez remis, si j'ose dire, au goût du jour un ancien procédé de racolage définitivement aboli depuis plusieurs années. Vous demeurez dans un rez-de-chaussée, et vous faisiez la retape de votre fenêtre ?

L'ancienne belle secoue sa vieille caboche à la tignasse d'or fauve, prodige dû à quelque henné de pacotille.

— Vous voulez des explications. Eh bien ! je vais vous les donner, monsieur. J'ai une grave infirmité... Peut-être ne vous en êtes-vous pas aperçu, puisque, dans ce box, je n'ai pas eu à bouger, mais je boite affreusement. Ça n'engage guère les hommes, à part les vicieux. Mais, à mon âge, je ne peux pas racheter ma claudication par un frais minois et des chairs fermes compensatrices. Ma clientèle est surtout composée de jeunes. Il me faut les avoir avant qu'ils n'aient le temps de se reprendre.

— Et, c'est justement ce qui a incité les agents à vous surveiller de près. Votre domicile est dans le voisinage immédiat d'un collège. Vous devez savoir cependant que l'exercice de votre métier est interdit dans un certain périmètre, autour des lieux d'enseignement ?

Florette ne peut qu'accueillir cette juste remarque par un geste vague.

— Mais ce n'est pas tout, reprend le magistrat. Les plaintes contre vous se sont accumulées du jour où, afin d'attirer cette trop jeune clientèle, vous avez exhibé par intervalles un décolleté éminemment provocateur.

— Moi ?... fait la vieille créature avec une indignation trop violente pour être sincère.

— Je m'en rapporte au dossier. Écoutez plutôt...

Et, lorsque la lecture est finie :

— Eh bien ! ils en ont du toupet... Mes seins, j'aurais montré mes seins à la fenêtre. Mais, monsieur, après la vie que j'ai menée, il ne me reste plus rien de présentable sur la poitrine... J'aurais fait fuir le client au lieu de l'attirer !...

L'un des agents, cité comme témoin, vient dire que c'est au moment où la prévenue sortait pour aller chercher son dîner qu'ils la prirent de venir au commissariat.

— Nous n'avions en effet pas qualité pour la prendre chez elle... ajoute-t-il.

Ce qui lui vaut cette réplique de Florette :

— Me prendre ? me prendre ? D'abord il aurait fallu que j'en aie envie... Parce que les gens de police avec nous, ils pratiquent comme dans l'autobus, ils ne paient jamais !

Le récit de la bataille qui suivit la mise en demeure, bataille au cours de laquelle l'ancienne beauté mordit cruellement un des agents, nous amène enfin à la conclusion du tribunal :

— Deux mois de prison, 25 francs d'amende. Vous ferez bien de changer votre manière de « travailler », ma pauvre femme, et surtout, de vous conduire moins sauvagement avec les représentants de l'ordre.

LE TROP BON JUGE

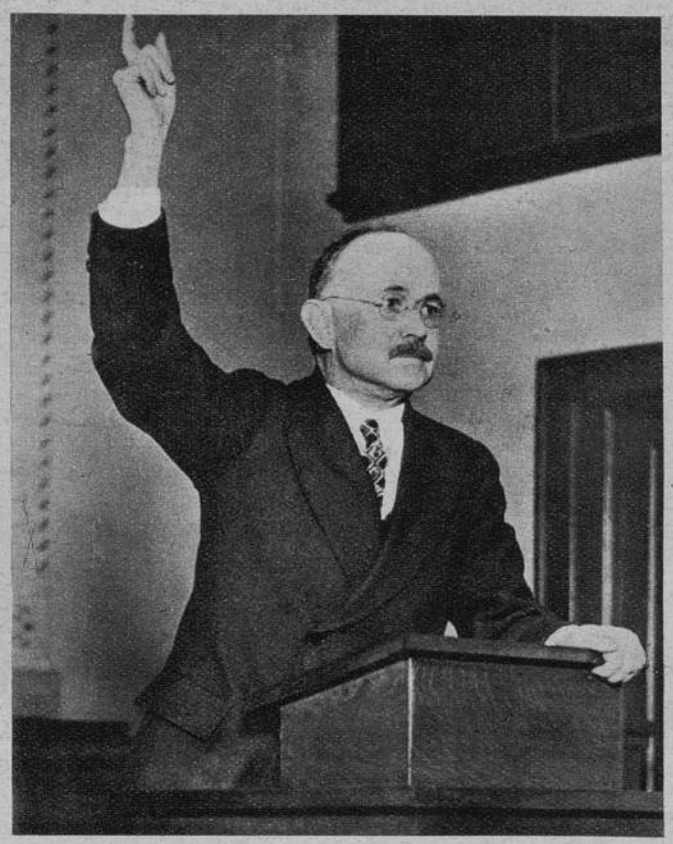

Le juge Lindsey s'est rendu célèbre en Amérique par sa propagande en faveur de l'union libre. Les uns l'acclamaient comme un rénovateur de l'humanité ; les autres le traitaient de suppôt de l'enfer. Ces derniers auraient-ils fini par influer sur le hardi théoricien? Depuis quelque temps, celui-ci a changé d'avis. Il fait maintenant des conférences pour démontrer que les lois actuelles défendent bien suffisamment les femmes dans le mariage et qu'elles ne les défendraient pas dans l'union libre et que, par conséquent, mieux vaut que les choses restent en l'état. Mais, et c'est à se demander pourquoi, le juge Lindsey a beaucoup moins de succès maintenant. (S. G. P.)

LE MYSTÈRE NAVACHINE

(Suite de la page 12.)

au signalement du meurtrier, fourni par M. Leveuf, témoin du drame.

Que sait-on encore de cet inconnu ?

Aux uns et aux autres, il parut assez misérablement vêtu. Parlant correctement le français, il le prononçait suivant les avis avec un léger accent russe ou italien... Ce qui laisse le champ libre à bien des hypothèses quant à sa réelle nationalité.

Autre détail. Il ne tua pas à coups de revolver, comme on l'avait cru tout d'abord,

(Suite page 15.)

" POLICE-MAGAZINE "
Direction -:- Administration -:- Rédaction
3, rue Taitbout, PARIS (IXe)
Téléph. : Taitbout 59-68. — Compte Ch. Post. 259-10. R. C. : Seine 64-345

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE... ...	Un an (avec primes)	60 fr.
	Un an (sans prime)	47 fr.
	Six mois...	30 fr.
ÉTRANGER...	Un an..	54 fr.
	Six mois...	34 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

Le jeune homme blond

(Suite de la page 14.)

mais à l'aide d'un long stylet à lame triangulaire.

Enfin les lunettes retrouvées sur le terrain du meurtre ont fait l'objet de l'examen de l'opticien habituel de M. Navachine.

Une paire de lunettes était bien celle appartenant à la victime, l'autre donc devait être celle du meurtrier. Or elle était de verre à vitres !

Le meurtrier la portait donc avec la seule intention de changer l'aspect de son visage.

Tels sont les faits se rapportant au fameux jeune homme blond.

Et, maintenant, pourquoi a-t-il tué ?

● ● ●

La police a immédiatement écarté différents mobiles.

Le mobile crapuleux. L'assassin a disparu sans rien dérober à sa victime.

Le crime de mœurs. L'enquête qui a porté sur la vie intime de Navachine n'a rien révélé qui puisse autoriser le moindre doute à ce sujet ; il menait une existence sans aventure amoureuse de quelque sorte que ce soit.

Il reste donc à envisager tous les autres mobiles, ce qui explique le nombre d'hypothèses étudiées.

1° Exécution pour le compte d'une organisation politique ;

2° Exécution pour le compte de traficants ;

3° Vengeance personnelle ;

4° Crime d'un fanatique ;

5° Crime de fou.

On m'excusera de traiter de l'affaire sur un ton aussi mathématique, mais il a été tellement confusément romancé sur le sujet qu'une mise au point offre plus d'intérêt que de nouvelles et inutiles suppositions sur les puissances occultes et vengeresses d'organisations policières et terroristes européennes.

Exécution politique ? Parlons-en cependant puisqu'elle est retenue dans les hypothèses. Elle est possible certes, mais nullement prouvée. L'activité de Navachine étant plus économique que politique.

Enfin on voit mal l'exécuteur opérer au Bois à la vue de témoins, huit jours durant hanter les parages de la demeure de sa future victime, se servir d'un dague, arme archaïque, alors que les pistolets automatiques sont si commodes, alors surtout que l'exécuteur doit *a priori* connaître l'adresse de celui qu'il doit tuer et n'avoir point à se faire remarquer en demandant à tout chacun son domicile, alors, enfin, que M. Navachine, rentrant très souvent chez lui à deux ou trois heures du matin, il était beaucoup plus aisé de l'assaillir à cet instant qu'en plein jour, dans un lieu fréquenté.

Crime d'affaires ? Beaucoup plus sérieuse est cette suggestion. L'économiste traitant de nombreuses opérations commerciales, il a pu entrer en contact, par le hasard des choses, avec une organisation plus ou moins dangereuse. Il est des commerces assez hasardeux, à commencer par celui des armes de guerre.

Imaginons la possibilité d'une livraison à l'Espagne dans laquelle Navachine serait intermédiaire... Imaginons une discussion au sujet d'une commission... Imaginons...

L'étude des comptes en banque de la victime — et les entrées et les sorties y sont d'importance — permettra sans doute d'utiles vérifications...

Vengeance personnelle ? Les amis, les parents de Navachine s'évertuent à prouver que le malheureux n'avait aucun ennemi et ne pouvait en avoir... Nous répondrons si, à leur insu ! Car, enfin, pourquoi M. Navachine se promenait-il avec une canne-épée ?

Enfin, cette vengeance personnelle peut se confondre avec un règlement de compte particulier toujours au sujet d'une affaire.

Les affaires de M. Navachine ! Voilà le grand point troublant.

Crime de fanatique ? Crime de fou ? Pourquoi pas ?

On voit beaucoup mieux une manière de déséquilibré accomplir les gestes commis par l'assassin.

Ce besoin fébrile de demander à tous une adresse qu'il connaissait déjà.

Ce geste incompréhensible d'abandonner trois douilles de revolver aux côtés de celui qu'il vient de tuer avec un stylet.

L'arme choisie...

Autant d'arguments qui plaident pour la thèse de la démence.

Quelle sorte de fou... de maniaque ?

Reste là aussi à le déterminer.

Ils existent ceux qui décident dans les ténèbres de leur raison embrumée la mort d'un homme, inspirés par l'idée saugrenue qu'ils sauvent l'humanité.

C'est un travail lent, qui les obsèdent...

Et puis, un beau jour, ils mettent à exécution leur sombre projet... ils tuent.

En Suisse, il n'y a pas longtemps encore, on jugeait un meurtrier de cette sorte.

Quelle sera la réponse juste ? En attendant, M. Roches, commissaire divisionnaire, désormais chef de la brigade spéciale à la Police judiciaire, pour son premier crime, risque fort de ne jamais livrer à la justice le coupable.

La vérité ? Aujourd'hui comme au premier jour, on ne sait rien... et il n'y a aucune raison spéciale pour qu'on en sache davantage demain.

PH. A.

PRIMES GRATUITES

OFFERTES AUX ABONNÉS

de "Police-Magazine"

habitant la France ou ses Colonies

(Consulter notre tarif d'abonnement, page 14.)

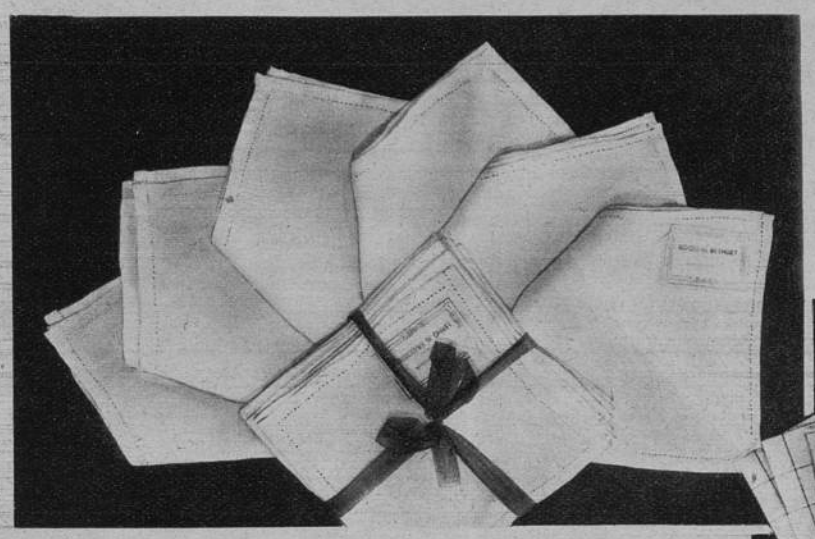

PRIME N° 1.

PRIME N° 3.

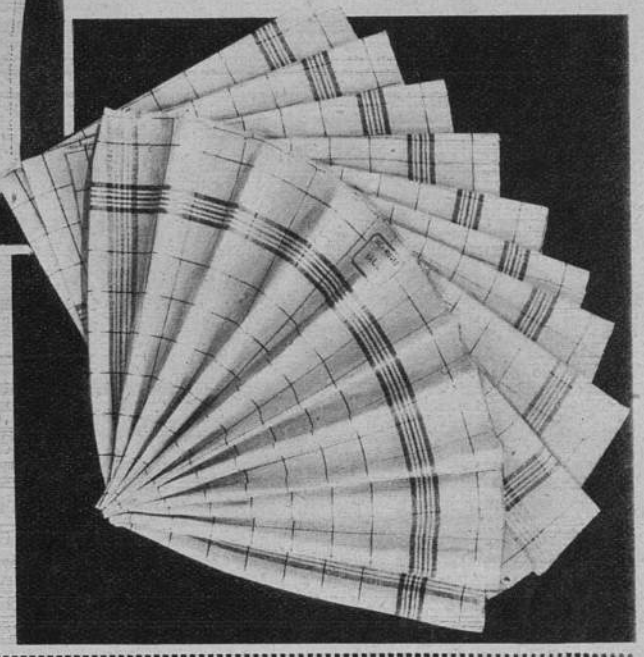

AU CHOIX :

Prime n° 1. — DOUZE MOUCHOIRS BLANCS en fine toile pur fil de Cholet, ourlés à jours.

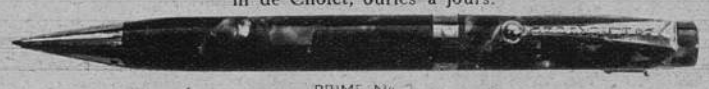

PRIME N° 2.

Prime n° 2. — UN PORTE-MINE WAHL-EVERSHARP à mine rentrante, ébonite marbrée de couleur.

Prime n° 3. — SIX TORCHONS VERRIÈRE mi-lin, liteaux rouges ($0^m,60 \times 0^m,80$.)

Pour recevoir l'une de ces primes, joindre au montant de l'abonnement, pour frais de port et d'emballage, 1 fr. 25 pour les primes n°s 1 et 2 et 3 fr. 30 pour la prime n° 3.

L'économiste russe

(Suite de la page 14.)

un terme, je l'espère, à de basses calomnies. »

Cette missive, on le voit, semble bien démontrer que Mme Navachine n'a absolument aucune crainte en ce qui concerne les ressources de son mari.

On pourrait répondre à cela que l'économiste russe n'était pas obligé de fournir des explications détaillées à sa femme ; mais, de l'avis de tous ceux qui l'approchaient, M. Dimitri Navachine n'avait aucun secret pour celle qui portait son nom.

■ ■

Étrange personnalité, on le voit, que celle de la victime. Les uns la représentent comme simple, pas compliquée du tout ; les autres, comme un personnage mystérieux.

C'est pourquoi je me garderai bien de conclure.

D'aucuns ont insinué :

— Fâché avec Patiakoff, il a été exécuté par les « trotskystes ».

Les seconds ont dit :

— Combattant Hitler, il a été abattu par la « Gestapo ».

Les derniers, enfin :

— C'est son refus de rentrer en U.R.S.S. qui a incité le « Guépéou » à se débarrasser de lui.

Guépéou ? Gestapo ? IVe Internationale ? Le mystère subsiste...

G. C.

Rein-Vessie-Prostate

régénérés par le Pageol qui aseptise les muqueuses et rétablit le fonctionnement normal de l'appareil urinaire.

CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris.- Rens. gratuits. Ec. service 603 PO

VOUS AUREZ TOUS DE BEAUX CHEVEUX

Je possède formule scientique, souveraine, unique, contre : demangeaisons, chute, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc. et activer repousse. J'envoie "Gratis et Franco" mon livre précieux de vérité et de bienfait, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par trop de charlatans. "*Attestations admirables*". — Cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé, écrivez-moi. Sœur HAYDEE, « Les Bourdettes - Saint-Agne », TOULOUSE.

LE RELIEUR

de

" Police - Magazine "

GARDEZ AVEC SOIN VOS NUMÉROS EN UTILISANT **NOTRE RELIEUR**

Établi pour contenir 52 numéros et dans lequel les journaux sont fixés sans être ni collés ni perforés. Les fascicules ainsi reliés s'ouvrent **complètement à plat.**

Ils peuvent être ENLEVÉS et REMIS à VOLONTÉ

Prix :

En vente à nos bureaux. 9 fr.
Envoi franco : **France. . . 11 fr.**
Étranger. . . . . 14 fr.

Adresser commandes et mandats à l'Administration de **"POLICE-MAGAZINE", 3, Rue Taitbout, PARIS** (IXe). *AUCUN ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT*

Docteur **PRÉVOST** de la Faculté de Médecine de Paris

L'AMOUR SECRET

Le plus intéressant, le plus complet des OUVRAGES RÉALISÉS sur **LA VIE SEXUELLE**

Le Volume : **30** *francs*

Demandez-le à votre libraire qui vous le procurera.

Envoi franco contre la somme de 30 fr. adressée aux Éditions Générales, 5, rue Michel-Chasaire, Sceaux (Seine)

Aucun envoi contre remboursement.

ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC

MARQUE BLACK CAT DÉPOSÉE

"VÉRIFIÉS, CONTROLÉS, GARANTIS"

« Ivoire »	Soie blanche fine.	La dz.	10.
« Réservoir ivoire »	»	»	11.
« Velouté »	Soie rose ext.-fine.	»	12.
« Réservoir velouté »	»	»	13.
« Naturel »	Soie brune surfine.	»	14.
« Réservoir naturel »	»	»	15.
« Cristallin »	Soie blonde superf	»	16.
« Réservoir cristallin »	»	»	17.
« Pelure »	Soie peau ext-superf.	»	18.
« Réservoir pelure »	»	»	19.
« Latex »	Soie lactée invisible	»	22.
« Renforcé »	Lavable extra.	»	20.
« Soie chair »	Lavable supérieur.	»	25.
« Supersoichair »	Lavable ext.-supér.	»	40.
« Epais »	Lavable d'usage	»	65.
« Crocodile »	Spécial. américaine.	»	30.
« Baudruche »	Surfine supérieure	»	50.
« Bout americain »	Modele tres court.	»	6.
« Collection »	Mod. variés supér.	»	25.
« Echantillons »	Mod. variés extras.	»	15.
« Assortiment Black Cat »	20 mod. différents.		50.
« Le Vérifior »	appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.		8

RECOMMANDÉ : "Latex" invisible et "Soie chair" lav. CATALOGUE illustré tous articles intimes, cacheté fco. ENVOIS rapides, recomm. sans marque apparente. PORT : France et Colonies : 2 frs. - Etranger : 5 frs. PAIEMENT par mandat (Contre remb. : frais 3 frs). Pas d'envoi contre remb. à l'Etranger.

BELLARD - P - THILLIEZ

HYGIÈNE

55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9e

Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue. Magasins ouverts de 9 à 19 heures. (Vente discrète) Même maison : 22, Faubg Montmartre (gde boulevard)

Lisez **SÉDUCTION**

qui publie

L'Amour et la Concierge

par **G. de MANTHÉ**

illustré par **BRUNELLESCHI**

Utilisez le **PETIT COURRIER** *de SÉDUCTION*

EN VENTE PARTOUT *LE N°* **1f50**

Le Gérant : J. ABEILLÉ.

7674-36. — IMPRIMERIE SPÉCIALE DE " POLICE-MAGAZINE "

Voici entre deux inspecteurs, dans les locaux de la Police Judiciaire, le chauffeur de taxi Pistol qui vola une mallette contenant cinq cents mille francs de bijoux entre Amsterdam et Paris. (M. P. P.)

Mme Schmeder, l'aviatrice française qui tenta récemment de tuer son ami, l'ingénieur Lallemand, en avion, est arrivée à Paris, venant de Londres, où elle avait été arrêtée après son atterrissage. (Int.)

Le facteur Emile Duchassin a été attaqué dans un immeuble de la rue de Maubeuge par deux individus qui lui ont enlevé les 21 000 francs qu'il portait sur lui. Mais tous deux ont été arrêtés. A gauche : Guidecelli, un des agresseurs. A droite : M. Duchassin, la victime. (Rap.)

Me Reilly (que l'on voit ici à gauche) *qui défendit Hauptmann* (à droite) *devant la Cour de Flemington, est devenu subitement fou et a dû être interné dans un asile d'aliénés.* (M. P. P.)

En Angleterre, près de Barnsley, un jeune fermier anglais, John Blackburn, pour se venger d'avoir été congédié, a tué son patron et la fille de celui-ci. Puis il s'est suicidé. Notre cliché représente la mère de l'assassin arrivant sur les lieux pour reconnaître le cadavre de son fils. (A.)

On a retrouvé au bord d'un lac, près de Dublin, l'automobile de Miss Annette Leslie qui a disparu. S'est-elle suicidée? C'est pour tenter de percer ce mystère que la police s'est livrée à des sondages dans le lac. Mais ses efforts ont été vains et on ignore toujours ce qu'est devenue la jeune fille. (A.)